



**OURAGAN B5**

**Andrew frappe avec moins de cruauté en Louisiane**



**SHERBROOKE A3**

**Les policiers menacent de ne plus patrouiller et de faire appel à la CSST**

**EN VOYAGE A7**

**La pauvreté à l'ombre de la basilique, constate le couple Cameron**

**TUERIE C7**

**Concordia a voulu empêcher l'achat des armes de Fabrikant**



Le tueur de l'Université Concordia, Valery Fabrikant

**TABLOÏD SPORTS**

**Les Expos gagnent un 7e match d'affilée sur la route: 5-4**



**Les Faucons essuient un revers contre les Voltigeurs**

**MÉTÉO A2**

(240e jour de l'année)

**Nuageux: 24 à 14 C**  
**Lever du soleil: 6h02**  
**Coucher du soleil: 19h34**  
**Demain: pluie**

## Mulroney tenté par le référendum

□ Les premiers ministres pourraient décider aujourd'hui de tenir un plébiscite à la grandeur du pays

Ottawa (d'après PC)

Le premier ministre Brian Mulroney est disposé à se laisser convaincre par ses homologues provinciaux de tenir un référendum sur l'accord de principe sur la Constitution conclu le week-end dernier en présence des chefs autochtones et des leaders des territoires.

Si plébiscite il y a, il pourrait être annoncé à l'issue de la réunion des premiers ministres aujourd'hui à Charlottetown et au cours de laquelle on mettra la touche finale à l'entente constitutionnelle.

Et, ajoute le premier ministre, il faudra le tenir «assez rapidement». «Je vois un nombre grandissant de premiers ministres qui réclament la

tenu d'un référendum national. C'est peut-être la solution qui s'impose... Il faut procéder avec célérité et donner l'occasion à la population d'analyser le bien-fondé des dispositions», a-t-il dit après une rencontre de deux heures avec son cabinet.

À leur arrivée, tous les ministres conservateurs n'étaient pas convaincus de l'utilité de l'exercice, dont on craint qu'il provoque des divisions. «Ma position est connue et elle n'a pas changé. Ce devrait être la dernière alternative (solution)», a commenté la ministre Monique Vézina (Multiculturalisme et Citoyenneté).

Le leader du gouvernement aux Communes, M. Harvie Andre, se disait déchiré devant l'alternative d'avoir recours ou non à la loi ré-

férendaire fédérale, adoptée il y a quelques semaines. «Il y a toujours un danger. Il faut étudier la question. Mais, on pourrait fusionner ce référendum avec ceux de la Co-

lombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec.»

### Les jeunes libéraux disent NON (B1)

La tenue d'un référendum forcera quand même les 10 législatures à entériner officiellement les changements. M. Mulroney n'écartera pas la possibilité que le Québec fasse

Le premier ministre n'écartera pas la possibilité de rendre la loi référendaire fédérale «perfectible», plus conforme aux dispositions de la loi québécoise. Quant aux répercussions de la nouvelle clause Canada sur la situation linguistique au Québec, M.

Mulroney affirme qu'il est «clair comme l'eau de roche» que d'aucune façon le gouvernement du Québec ne sera tenu de modifier la Charte de la langue française: «Il n'y a pas de doute là-dessus.»

«Je pense que les dispositions de la clause Canada ont pour effet de protéger et de rendre plus étanche la capacité du gouvernement du Québec de protéger la langue et la culture françaises... Les premiers ministres (des provinces anglophones) ont compris l'importance de la question linguistique pour le Québec. Il est également vrai que la clause sur la dualité linguistique a été également négociée et est générale, mais elle n'entre pas en conflit avec la capacité du Québec de protéger la loi 101», a conclu M. Mulroney.

## CP présentera des excuses à la famille en deuil

Gilles DALLAIRE

Magog

Les critiques dont Canadien Pacifique a été la cible hier pour un impair commis à l'endroit des parents d'une jeune femme tuée quand la voiture qu'elle conduisait a été happée par la locomotive de tête d'un convoi, à un passage à niveau de Magog, ont eu un effet presque instantané.

Le responsable des relations avec les médias du géant canadien du transport par rail, M. Michel Spénard, a révélé en milieu d'après-midi qu'il s'appretait à adresser à ses supérieurs un memorandum recommandant avec insistance que des mesures précises soient prises immédiatement, pour éviter que les proches des victimes d'accidents impliquant des convois ferroviaires ne soient informés sur-le-champ que le coût de la réparation des locomotives ou des wagons endommagés leur sera facturé, aussitôt qu'il aura été établi.

Cela a été le cas pour Mme Huguette Chayer-Bélanger, une résidente de Ste-Catherine-de-Hatley, dont la fille, Isabelle, âgée de 24 ans, a perdu la vie dans un accident survenu le 24 juillet au passage à niveau de la rue St-Patrice Est.

Le jour même des funérailles qui ont été célébrées six jours après le drame, Mme Chayer-Bélanger recevait par courrier recommandé une lettre émanant des services juridiques de Canadien Pacifique, qui l'informait sèchement qu'une locomotive avait été endommagée dans l'accident et qu'elle recevrait une facture aussitôt que le coût des réparations serait connu. Le signataire de la lettre, M. Dominique Joyal, un agent de réclamation, ne faisait pas la moindre allusion au décès de la jeune femme, ce qui a peiné sa mère, également renversée par la brièveté du délai écoulé entre l'accident et l'envoi de la lettre.

### Nouvelle façon

«Je vais recommander fortement que des excuses soient faites aux parents et que Canadien Pacifique modifie sa façon de procéder quand des tragédies semblables se produisent», a affirmé M. Spénard, qui a avoué que la lettre adressée à Mme Chayer-Bélanger était impersonnelle et ne tenait aucun compte de la peine qu'elle et son époux, Rosaire, ressentent. Il a aussi souligné que s'il avait reçu une lettre de ce cru dans des circonstances semblables, il aurait été profondément peiné.

M. Spénard ajoute qu'il a l'intention de recommander que Canadien Pacifique laisse au moins 30 jours s'écouler entre un accident mortel et toute prise de contact avec les proches d'une victime et communique avec eux par l'intermédiaire de l'assureur de la victime, chaque fois que cela sera possible.

«Nous avons commis en toute bonne foi une erreur que nous regrettons et nous allons nous efforcer de ne plus commettre la même erreur», a-t-il affirmé, en admettant que Canadien Pacifique dispose pourtant d'un délai de deux ans pour réclamer dédommagement pour les dommages subis dans un accident.

### L'assureur déçu

Mme Gisèle Laroche, responsable du dossier à La Laurentienne Générale, compagnie qui assure l'automotrice conduite par Isabelle Bélanger, a été désagréablement surprise autant par le ton plus que formel de la lettre, que par le court laps de temps qui a séparé la tragédie et la mise en demeure servie par Canadien Pacifique aux parents de la victime.

«Dans un cas semblable, nous laissons habituellement passer 15 jours avant d'entrer en contact avec les proches de la victime. Nous laissons généralement son assureur établir les premiers contacts, parce qu'il connaît ses clients mieux que nous. Ce n'est qu'une fois que son assureur nous en a donné l'autorisation que nous prenons contact directement avec eux», a-t-elle révélé, tout en souhaitant que Canadien Pacifique agisse de la même manière.



### DAME NATURE LEUR A JOUÉ UN TOUR...

C'est par milliers que les glaïeuls éclatent de toutes leurs couleurs ces jours-ci à la Ferme Ste-Catherine, en bordure du chemin du même nom, tout près de l'Université de Sherbrooke. Le couple Forget en a mis 83 000 plants en terre, le printemps dernier, sans se douter toutefois que le quart de la récolte fleurirait d'un seul coup. La chaleur des derniers jours y est évidemment pour quelque chose. UN REPORTAGE EN PAGE A3



### Des repas chauds!

Les enfants de l'école de St-François-Xavier-de-Brompton auront désormais la chance de manger des repas maison frais et chauds, grâce aux trois fours à micro-ondes dont a été dotée l'institution.

«Quand tu vois revenir tes enfants avec leurs sandwichs encore dans la boîte à lunch, ça te tord en dedans comme parent. Tu comprends qu'ils sont tannés et qu'ils ne mangent pas.»

Il ne faut pas chercher plus loin la raison pour laquelle Guy Léveillé, un des organisateurs des fêtes de la Saint-Jean à St-François-Xavier-de-Brompton, avec la bénédiction de la présidente Annie Vigneux, a ainsi équipé l'école.

Cette année, ce père de trois enfants a tourné sa quête du côté de son comité.

## La Serbie avertie qu'elle risque l'isolement total

Londres (Reuter)

La communauté internationale a adressé hier un ultimatum à la Serbie en lui demandant de mettre un terme à la guerre qui fait rage en Bosnie si elle veut éviter de nouvelles sanctions et un isolement total.

Au premier jour de la conférence de Londres, les autorités de Belgrade se sont retrouvées au banc des accusés. La réunion, placée sous l'égide de la CEE et des Nations unies, vise à l'établissement d'un «processus dans la durée» pour mettre fin au conflit qui a éclaté il y a un an.

Elle doit aboutir à la mise en place d'une commission basée à Genève et composée de six groupes de travail chargés de réfléchir à tous les aspects du conflit européen le plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale.

Comme s'y attendaient les habitants de la capitale bosniaque, le début des discussions à Londres a coïncidé avec un redoublement des violences à Sarajevo.

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, devrait annoncer à Londres l'extension de l'opération militaire destinée à protéger les convois humanitaires en Bosnie-Herzégovine, ou déclaré des diplomates de la Communauté européenne.

Des milliers de casques bleus pourraient être envoyés en renfort, ont précisé ces diplomates.

La Force de protection des Nations unies

en Yougoslavie est actuellement composée de 15 000 hommes.

La Serbie a été clairement désignée comme l'agresseur dans le conflit en Bosnie.

Le premier ministre britannique John Major, qui copréside la conférence avec Boutros Boutros-Ghali, a invité les Serbes à «coopérer» avec la communauté internationale.

«Si nous n'obtenons pas de coopération, la pression augmentera inexorablement. Condamnation, isolement, les parties qui s'opposeraient à un accord doivent s'attendre à des sanctions plus dures, et dans leur application même.»

«Pas d'échanges commerciaux, pas d'aide, pas de reconnaissance ou de rôle dans la communauté internationale. Un isolement économique, culturel, politique et diplomatique», a-t-il poursuivi.

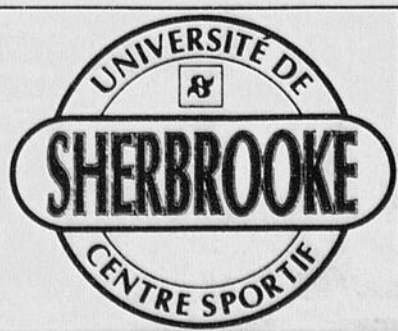
### Génocide

Pour le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, les partisans de la Grande Serbie sont coupables du crime de génocide et les responsables des exactions commises au nom de la «purification ethnique» doivent être traduits devant un tribunal international, une idée soutenue par la France.

Les Serbes sont actuellement «à la croisée des chemins». «L'un mène à la paix et à la prospérité et l'autre à l'isolement et à l'appauvrissement», a-t-il dit.

### CET AUTOMNE ...

... inscrivez-vous à plus d'un cours et recevez, en prime, à votre choix: ■ l'usage d'un panier avec matériel, ou bien ■ des droits d'entrée au Pavillon Univestrie, ou bien ■ des droits de participation à une séance de workout.  
**INSCRIPTION:** le mardi, mercredi et jeudi, **25, 26 et 27 août** entre 10 h et 20 h; par la suite, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h, au Pavillon Univestrie. RENSEIGNEMENTS: 821-7585.



## EMPLOIS DU JOUR

### Tech. en électronique

Code prof: 2165 #2715039  
Lieu: Bromptonville  
Exigences: Dec en électronique spécialisé en syst. ordin. micro-processeur, mémoire, ram./esprit de synthèse  
Salaire: 9.50\$/h et plus selon comp.  
Fonctions: analyse des problèmes pratiques d'un émulateur/superviseur câbleurs & assembleurs/lecture de plans.

### Agent/e de voyages

Code prof: 4193 #2703256  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: dipl. coll. en tourisme + 1 an exp. comme agent de voyage/bilingue parlé & écrit 4/5 excellente conn. géographie  
Salaire: sal. de base + %/poss. bon salaire  
Fonctions: établir l'itinéraire/réserver avion, hôtel, etc...

### Commis vend. bijoux

Code prof: 5135 #2713513  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: 1 an exp. ds la vente de bijoux et/ou domaine connexe/aimer travailler avec le public  
Salaire: 5.55\$/h  
Fonctions: vente de bijoux/conseiller les clients/placer march.

### Cuisinier/ère d'établissement

Code prof: 6121 #2713641  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: 2 ans exp. comme cuisinier/ère et/ou avec crs de cuisine  
Salaire: 7\$/h  
Fonctions: préparer mets canadiens/faire spéciaux du jour.

### Régleur/se conduct.

Code prof: 8313 #268177  
Lieu: Windsor  
Exigences: 2 ans exp. sur aléuseuse horizontale/crs de machiniste  
Salaire: 10\$/h ou + selon exp.  
Fonctions: faire fonctionner aléuseuse horizontale.

S.V.P. téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983.  
Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi du Canada.

# Le rituel de l'initiation bat son plein à l'Université de Sherbrooke

Marco FORTIER Sherbrooke

Des petits bonshommes verts ont envahi hier l'Université de Sherbrooke. Il y avait aussi des schtroumpfs, des diables cornus, des sapsins de Noël à deux pattes. Et ça se poursuit toute la semaine.

C'est l'initiation. Rituel incontournable de l'épanouissement intellectuel. Une semaine de galère pour éveiller les idées.

Les vétérans de deuxième et troisième années se paient la tête des jeunots de première. On se lance à la figure des tartes à la crème, on chante des chansons qu'on ne voudrait pas chanter parce que 100 personnes nous regardent en riant, on déambule sur le campus habillé en souris verte, rouge ou jaune.

Bref, on a l'air fou. C'est le but du jeu. Le ridicule ne tue pas, il rapproche les gens.

### Liens d'amitié

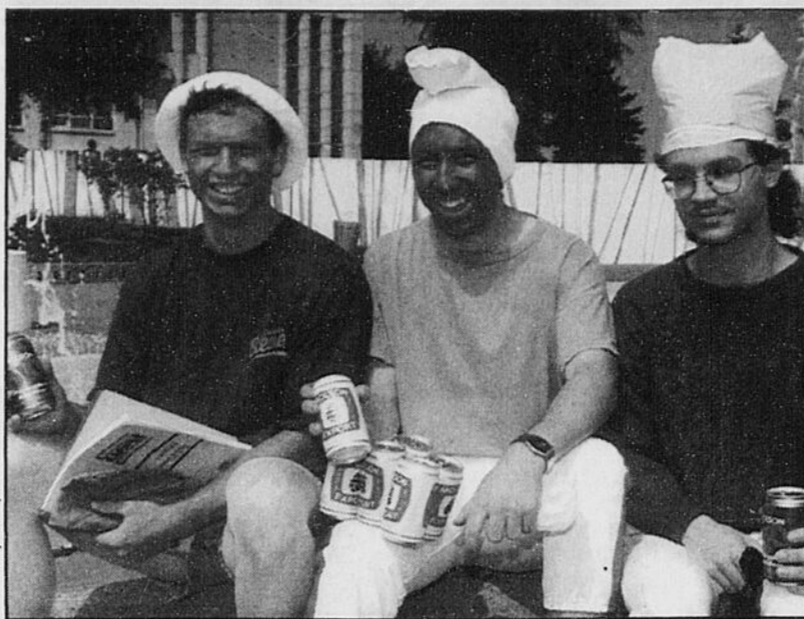
«L'initiation crée des liens d'amitié», dit Maude Choquette, une étudiante en administration qui a organisé le «baptême universitaire» des nouveaux de la Faculté.

Fin, le temps des initiations bavieuses où la moitié des étudiants revenaient en pleurant. De nos jours, l'entrée à l'université se fait de façon civilisée. L'initiation devient un phénomène «sain».

Prenez François Giroux, Jacques Bouffard et François Beauchesne, par exemple. Les trois nouveaux de la Faculté des sciences ont un plaisir fou depuis trois jours.

Hier, ils se sont présentés à l'université déguisés en schtroumpfs. Face bleue, casque blanc, culottes blanches et queue bleue à l'arrière. Ils avaient l'air parfaitement ridicules, mais ne s'en plaignaient pas. «On n'a pas le choix, c'est le déguisement obligatoire.»

Les gars devaient assister à un cours en matinée. Ils s'y étaient rendus. Bons étudiants. Sauf qu'il n'y avait pas un chat au cours. Ils arpenaient donc la vaste étendue universitaire, en quête des autres schtroumpfs de leur espèce.



Trois schtroumpfs fort sympathiques, étudiants à la Faculté des sciences à l'Université de Sherbrooke: Jacques Bouffard, François Giroux et François Beauchesne.



La canicule aidant, les jeux d'eau étaient à l'honneur pour fêter la rentrée universitaire.

## Le véhicule de Lemire roulait dans la voie de la victime, selon une reconstitution

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

La reconstitution de l'accident avec des croquis, schémas et photographies de même que l'évaluation de l'état physique de l'accusé ont rempli, hier, la seconde journée du procès de l'homme d'affaires Jean Lemire, âgé de 35 ans, de Rock Forest.

### LOTTO 6/49

4 - 13 - 26  
35 - 41 - 46 (6)

### L'EXTRA

3 2 8 2 4 5

Ce dernier fait face à des accusations de facultés affaiblies ayant causé la mort et de conduite dangereuse.

M. Lionel Rocuet, ingénieur en mécanique, métallurgiste et expert en reconstitution de scène d'accident a déclaré devant la Cour que selon lui, le véhicule de l'accusé se trouvait quasi complètement dans la voie opposée lors de l'accident survenu sur la route 55, Canton de Melbourne, vers 1 h 45, le 24 avril 1991.

Dans cet accident, M. Alain Roy, âgé de 23 ans, d'Arthabaska et également étudiant de maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke, a péri.

En contrepartie, a affirmé le spécialiste, le véhicule de la victime se trouvait non seulement dans sa voie mais presque sur l'accotement. M. Rocuet a appuyé sa thèse en analysant la trajectoire des véhicules, les traces de pneus sur la chaussée, les dommages causés aux véhicules et leur endroit d'immobilisation après l'impact.

La marge d'erreur de sa reconstitution est très faible.

### Phase finale

Le procès qui se déroule devant le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, entre dans sa phase finale aujourd'hui.

Il se peut que dès le début de l'audience, ce matin, le procureur Charles Crépeau déclare sa preuve close.

À ce moment, Me Michel Dussault étalera la défense de son client en appelant devant la Cour trois témoins.

Les plaidoiries des deux avocats devraient suivre en après-midi.

Une fois la reconstitution de l'accident faite, le reste de la journée, hier, a été consacré à l'évaluation de l'état physique et des facultés de l'accusé, le 23 avril 1991, jusqu'au moment de l'accident, à 1 h 45 de la nuit, le 24 avril, Canton de Melbourne.

Le procureur Charles Crépeau a interrogé six témoins dont trois hommes d'affaires et trois serveuses de bar et de brasserie qui avaient vu l'accusé durant la journée du 23.

C'est là qu'on s'est rencontré. Ils se sont racontés.

La veille avait eu lieu un party mémorable. Des jeux, des sourires et des rires. Clou de la soirée: le jeu-de-la-crème-fouettée-et-de-la-bière. Ça se joue en équipe.

«On se faisait remplir la bouche de bière et de crème fouettée et il fallait courir cracher ça dans un verre. L'équipe qui remplit son verre en premier gagne la partie», explique François Giroux.

À la fin, deux individus peu dédaigneux ont bu la substance d'un trait. Une bière froide aura probablement fait passer le tout.

Car il faut le dire: la bière est aux initiations ce que le vin béni est à la messe: obligatoire. En quantité raisonnable, tout de même. Les petits bonshommes verts doivent garder l'esprit aiguisé pour partir la session du bon pied...

## METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 6h30 hier.

Un creux barométrique traversera le fleuve dans l'est de la province alors que dans le sud-ouest, il demeurera dans les parages. Cela se traduira par de belles éclaircies un peu partout, sauf pour les régions à proximité du creux où il y aura prédominance de nuages avec des averse possibles.

Demain, une dépression en provenance du mid-west américain marquera son arrivée en territoire québécois en nous donnant du temps gris et pluvieux. Seules les régions les plus au nord seront épargnées.

**Estrie et Beauce:** nuageux avec 50 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 24. Demain: pluie. Min. près de 14. Max. près de 23.

**Trois-Rivières et Drummondville:** nuageux. 30 pour cent de probabilité d'averses en matinée. Max. près de 24. Demain: pluie. Min. près de 14. Max. près de 23.

**Montréal:** nuageux. 40 pour cent de probabilité d'averses en matinée. Max. près de 24. Demain: pluie. Min. près de 14. Max. près de 24.

**Québec et Rivière-du-Loup:** nuageux avec éclaircies. 30 pour cent de probabilité d'averses en matinée. Max. près de 22. Demain: pluie. Min. près de 13. Max. près de 22.

**Laurentides:** nuageux avec éclaircies. Max. de 20 à 22. Demain: pluie. Min. près de 12. Max. près de 20.

**Ottawa, Hull et Cornwall:** nuageux. 40 pour cent de probabilité d'averses en matinée. Max. près de 24. Demain: pluie. Min. près de 14. Max. près de 24.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre:** nuageux avec éclaircies. Max. près de 21. Demain: pluie intermittente. Min. près de 12. Max. près de 20.

**Lac St-Jean et Saguenay:** nuageux avec éclaircies. Max. de 18 à 21. Demain: nuageux avec éclaircies. 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. près de 9. Max. près de 20.

**Réserve Faunique des Laurentides et Charlevoix:** nuageux avec éclaircies. Max. de 18 à 20. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: pluie intermittente. Min. près de 11. Max. près de 20.

**Rimouski et Matapédia:** 40 pour cent de probabilité d'averses en matinée. Des éclaircies par la suite. Max. près de 18. Demain: nuageux. Un peu de pluie en après-midi. Min. près de 10. Max. près de 20.

**Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon:** 40 pour cent de probabilité d'averses en matinée. Des éclaircies par la suite. Max. près de 18. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. près de 10. Max. près de 18.

**Abitibi et Témiscamingue:** Ciel variable. Max. près de 17. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. près de 8. Max. près de 20.

### Vers le sud

Acapico	25	32	Bermudes	27	28
Brownsville	26	34	Daytona Beach	24	31
Guadalajara	16	2	Guadeloupe	24	32
Honolulu	25	31	La Havane	24	—
Las Vegas	25	36	Los Angeles	18	24
Mazatlan	25	34	Merida	22	34
Mexico City	16	22	Miami Beach	27	34
Myrtle Beach	23	29	Orlando	26	33
Palm Springs	21	35	Reno	07	29
San Juan	28	31	Tampa	25	34
West Palm Beach	25	31			

## INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	D-9
Décès:	C-6
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-6
Horoscope:	D-9
Jeunesse:	D-11
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

<b>ADMINISTRATION</b> Jean-Guy Dubuc Président et directeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
<b>RÉDACTION</b> Jacques Pronovost Rédacteur en chef Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint	Pierre-Yvan Bégin Directeur de l'information Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de pupitre
<b>PUBLICITÉ</b> Gilles Boisjoly Directeur	Véronique Tremblay Directrice-adjointe
<b>PRODUCTION</b> Alain Pelletier Directeur J. Jacques Delorme Chef des opérations André Roberge Coordonnateur	Gaston Grenier Adjoint Frédéric Viens Adjoint Benoit Côté Chef pressier
<b>COMPTABILITÉ</b> André Carrière Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
<b>TIRAGE</b> Pierre Dubois Directeur	André Casteau Adjoint au directeur
<b>GÉRANTS DE DISTRICT</b> Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michelle Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jocelyn Godbout
<b>EXPÉDITION</b> Michel Doyon Gérant	ÉDIFINE André Jacques Responsable

### Livraison à domicile:

— Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camelot ..... \$3.43  
Taux de vente du Québec ..... 28  
Coût à l'abonné ..... \$3.71

### Envoi de publication:

Enregistrement No 1539  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés. 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$85.00, 1 mois \$45.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$75.00.  
Ces prix excluent les taxes.

«La Tribune» est socialement la presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## LA QUOTIDIENNE

9 4 9 — 4 5 7 6

## RÉSULTATS

Tirage du  
92-08-26

7	16	18	19	21
22	27	30	31	32
46	52	56	57	60
61	62	64	67	69

Prochain tirage: 92-08-27

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

*Ne le manquez pas!*

**CE SAMEDI,**  
À L'INTÉRIEUR DU MAGAZINE WEEKEND

La Tribune *Le bon temps*

PUREPORTAGE

*Le bon temps*  
Le mensuel du 3e âge

Une réalisation du service de la publicité de La Tribune.  
L'hôpital Youville nous propose ce mois-ci deux textes: l'un concernant les services externes et l'autre traitant de l'incontinence urinaire.

44636

**Petites annonces**  
Pour mieux vous servir!

Appelez-nous à l'avance, c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

Nous recevons vos appels du LUNDI au JEUDI de 8 h 30 À 19 h 30

Bureau ouvert de 8 h 30 à 16 h 30  
\*Avant 16 h 00 pour publication le lendemain (petites annonces seulement)  
Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain)  
564-0999

# Les policiers lancent un ultimatum à la Ville

□ Ils cesseront de patrouiller en cas de nouvelles pannes du système de communications et menacent de recourir à la CSST

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les policiers municipaux donnent jusqu'à mercredi prochain à la Ville de Sherbrooke pour rendre fonctionnel le système de communication radio et refuseront d'ici là de patrouiller si de nouvelles pannes générales surviennent.

«Si mercredi prochain ça ne va pas bien, on va faire une plainte à la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail)», indique le président de l'Association des policiers municipaux de Sherbrooke,

Michel Martin.

«En attendant si le système ne marche pas, les policiers vont continuer à aller chercher leurs appels au poste, ils vont répondre à leurs appels et revenir (au poste) au lieu de patrouiller», prévient M. Martin.

«Ca s'est fait et ça va se faire encore s'il y a une panne générale», dit-il.

«Actuellement, on est sur l'urgence, on a eu des pannes complètes», ajoute M. Martin.

Une équipe d'ingénieurs de la compagnie Générale Électrique du

Canada est à Sherbrooke afin de tenter de solutionner les problèmes d'émission et de réception auxquels sont confrontés policiers et pompiers.

Deux autres ingénieurs seraient arrivés hier de Toronto, en guise de renfort.

Les policiers sont davantage touchés que les sapeurs par les ratées du système de communication puisqu'ils sont pratiquement toujours sur la route et doivent être en contact régulier avec leur quartier général de la rue Marquette.

Depuis une douzaine de jours ils doivent non seulement composer avec un faible volume dans leurs conversations, mais parfois avec des silences prolongés, ce qui peut constituer un danger pour leur sécurité.

«Notre problème c'est pas les "points morts", c'est le système au complet qui est mort. Je le sais que les ingénieurs se défendent sur le fait qu'il y a des "points morts", on le sait qu'il y a des "points morts", mais c'est le système au complet qui est tombé, on est sur le

système d'urgence depuis vendredi soir», fait remarquer Michel Martin.

«Et c'est très déplorable!», ajoute-t-il.

Depuis deux jours, dit-il, le système fonctionne un peu mieux mais les policiers ont de la difficulté à s'entendre en raison du faible volume dans les conversations.

Cela n'exclut pas cependant la possibilité de nouvelles pannes générales, estime M. Martin.

Il explique que bien qu'aucune plainte officielle n'ait encore été transmise à la CSST, «on est en

train de monter un dossier».

Et si les problèmes sont toujours là mercredi prochain, celui-ci sera transmis à l'organisme qui pourrait alors sévir contre la Ville de Sherbrooke.

Près de 150 policiers sont à l'emploi de la Ville de Sherbrooke.

Le système de communication radio des policiers et pompiers, acheté au prix de 725 000 \$, est en place depuis janvier 1991, mais n'a jamais donné satisfaction à ses utilisateurs, malgré l'ajout de matériel au coût de 315 000 \$.

# 20 000 glaieuls qui éclatent en même temps!

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Quand le couple Forget a mis en terre quelque 83 000 plants de glaieuls au printemps dernier, il ne s'attendait certainement pas à ce que le quart du champ fleurisse en même temps... Et pourtant!

«On avait fait de savants calculs pour étaler la floraison, mais on a été déjoué par la nature», lance avec humour Luc Forget, propriétaire de la Ferme Ste-Catherine à Rock Forest.

Car avec la chaleur des derniers jours, c'est quelque 20 000 glaieuls de toutes les couleurs qui se sont mis à fleurir en même temps!

Des rouges, des jaunes, des blancs... Un décor qui attire à coup sûr l'oeil de tout passant qui emprunte le chemin Ste-Catherine, à Rock Forest.

Visiblement amusés par les résultats, M. Forget et son épouse Claire déplorent toutefois le gaspillage qu'engendrera une floraison aussi intense.

«Quand on vend des fleurs, il faut en avoir un peu trop pour en avoir assez, soutient Claire Forget. Mais pas tant que ça!»

Le couple a tout de même choisi de faire contre mauvaise fortune bon coeur. «Ca fait aussi notre publicité», se console M. Forget qui



Dame Nature a déjoué les savants calculs des propriétaires de la Ferme Ste-Catherine à Rock Forest. Depuis quelques jours, Luc et Claire Forget sont littéralement plongés dans les glaieuls. En tout, ils ont mis en terre 83 000 plants cette année.

opère sur les lieux, en plus du commerce de fleurs, un commerce de fruits et de légumes frais, et un verger.

«Il y a des gens qui arrêtent acheter des fleurs parce qu'ils ont vu le champ et qu'ils ont trouvé ça beau, témoigne Claire Forget. En plus, c'est un produit local...»

Au dire des Forget, la Ferme Ste-Catherine est l'un des rares endroits en région où on vend des glaieuls au détail, et où on laisse le client faire ses propres arrangements floraux.

C'est en 1984 que le couple s'est lancé dans cette aventure, étonné de voir que les gens attendaient le décès d'un être cher pour lui offrir des fleurs. A l'époque, on y est allé modestement avec un peu moins de 10 000 plants de glaieuls!

D'année en année, le sympathique couple a progressivement étendu sa production et constate aujourd'hui avec satisfaction que beaucoup de gens s'achètent des fleurs pour leur simple plaisir.

D'été en été, les Forget offrent donc de nouvelles variétés à leurs clients, des immortelles, des zénias, des meuliers...

Mais les glaieuls restent toujours les plus populaires, avoue Mme Forget. Aussi, cet automne, le couple promet bien de s'atteler à nouveau à sa calatriculaire, histoire de déjouer les ruses de Dame Nature!

## Lynda Lanctôt va en Cour du Québec pour garder son chien

Sherbrooke (psj)

L'affaire de Lynda Lanctôt et de son chien Ti-Bébé se transporte devant la Cour du Québec (Chambre civile) dans le but de faire annuler la décision de la Régie du logement ordonnant l'expulsion du chien.

Dans les motifs invoqués par Me Pierre A. Cloutier qui a préparé l'inscription en appel contre le locataire, propriétaire d'un édifice à logements dans l'est de Sherbrooke, on reproche à la Régie d'avoir ignoré le témoignage de Mme Lanctôt au sujet de la tolérance de la présence d'animaux depuis le début du bail, contrairement à une clause l'interdisant; d'avoir donné effet à une clause d'interdiction de présence d'animaux même si cette clause n'a pas été insérée à la section appropriée avec le bail renouvelé; d'avoir ordonné à la locataire de se départir de son chien dans les 15 jours de la décision malgré une preuve d'absence de préjudices; d'avoir permis une application discriminatoire à l'égard de la locataire au sujet de la clause d'interdiction de la présence d'animaux; enfin de ne pas avoir considéré la clause excessive et exorbitante à l'égard de la locataire.

Rappelons que Mme Lanctôt livre une guerre à son propriétaire depuis le mois de février.

Elle a déjà plaidé que d'autres locataires avaient également des animaux, surtout des chats, mais qu'ils n'étaient pas visés par le propriétaire. Elle a ajouté souffrir de maux physiques et d'une santé psychologique fragile, que son chien demeurait le meilleur médicament pour elle.

A ce sujet, l'importance du chien Ti-Bébé pour la santé de sa maîtresse n'a jamais été contestée.

Le propriétaire, de son côté, a toujours répliqué que le règlement est le même pour tous: pas d'animaux dans l'édifice. Le règlement est même inclus dans le bail qui a été signé en connaissance de cause.

La Régie avait souligné, dans sa décision, que le propriétaire avait le droit d'exiger l'exécution d'une clause que le locataire a librement et volontairement consenti à signer.

# Sherbrooke innove en matière de sécurité

□ Première ville au Québec à lancer une campagne destinée aux automobilistes et écoliers

Serge DENIS Sherbrooke

«C'est déplorable que ça coûte une vie pour arriver à des gestes concrets mais si ça peut éviter à d'autres de passer à travers ce que j'ai vécu, l'accident de ma fille n'aura pas été complètement inutile.»

Depuis qu'il a perdu sa fille unique de 14 dans un accident près de l'école St-François en octobre dernier, Marc Tremblay a entrepris une véritable croisade pour assurer une plus grande sécurité aux piétons dans les rues de Sherbrooke. Ses démarches n'ont pas été vaines puisqu'un certain nombre de changements ont été apportés depuis à la signalisation et il a vu se multiplier les efforts de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke et de la Ville pour en venir à offrir

un environnement plus sécuritaire aux piétons.

Hier, il avait une raison de plus de se réjouir alors que la Ville de Sherbrooke annonçait en conférence de presse qu'elle devenait la première au Québec à s'impliquer dans un programme de sécurité routière destiné à sensibiliser les automobilistes et les piétons à être prudents et respecter la réglementation près des écoles.

«Ça compte»

Sous le thème «A Sherbrooke, la vie d'un enfant, ça compte!», la porte-parole du Comité de circulation de la Ville, Lise Drouin-Paquette, a rendu public une série de gestes qui seront posés du 31 août au 9 septembre par différents services, notamment la police municipale. «C'est en effet à ce moment qu'il faut inciter à la prudence les conducteurs dans les zones scolarisées et prodiguer à nos tout petits les conseils de sécurité quant aux bonnes habitudes à prendre», affirme la conseillère.

Au cours de cette période, une surveillance accrue sera effectuée par les policiers qui séviront évidemment contre les contrevenants tandis qu'on distribuera des billets de mini-loto aux automobilistes prudents, en guise de récompense. Des policiers prendront place dans des autobus scolaires afin d'initier les jeunes à un comportement sécuritaire. Pour ce faire, les constables seront accompagnés d'étudiants en technique policière qui analyseront les problèmes de circulation et formulèrent des recommandations au Comité chargé de ce dossier à la Ville.

Une importante campagne médiatique sera par ailleurs lancée prochainement, toujours sous le

thème «A Sherbrooke, la vie d'un enfant, ça compte». Ce slogan paraîtra sur des panneaux Média-com, derrière les autobus et dans différents médias de la région. On a aussi imprimé des autocollants, sur lesquels figure le même message, qui sera distribué aux automobilistes qui pourront l'apposer sur le pare-brise, ou aux écoliers qui seront invités à orner leur sac.

Souvent les mêmes

«Ce sont souvent les mêmes qui se plaignent de la trop grande vitesse du trafic aux abords des écoles qui sont justement à l'origine de cette situation», a déploré la conseillère en s'appuyant sur les conclusions auxquelles les policiers en étaient venus à la suite d'une opération radar effectuée près d'une école de Sherbrooke. Elle tient d'ailleurs à s'assurer de la participation des parents à la campagne.

«C'est un premier pas vers une meilleure sécurité routière, a-t-elle rappelé. Nous sommes assurés que la population sera derrière nous dans cette direction.»

Parlant au nom de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, qui a contribué pour 2000 \$ des 20 000 \$ de cette opération, Christiane Bélisle s'est dit d'avis que le programme correspond à un besoin réel de rendre l'environnement plus sécuritaire pour les enfants. «Ça vient d'un désir commun de sécurité.»

Pour sa part, Marc Tremblay saluait avec satisfaction cette nouvelle initiative en se gardant bien de laisser croire que les rues sont maintenant entièrement sécuritaires. «Ce sont des bonnes démarches mais il reste encore beaucoup de signalisation qui mériterait d'être révisée», s'est-il contenté de dire.

# La C.S. de Magog place des brigadiers dans quatre autobus

Magog (MR)

La Commission scolaire de Magog embauchera dès aujourd'hui des brigadiers adultes pour quatre de ses autobus scolaires.

C'est ce qu'a annoncé hier M. Réal Gaudreau, le directeur général de l'organisme.

«Nous avons modifié huit circuits pour éviter aux élèves de traverser devant l'autobus, a expliqué M. Gaudreau, mais là où c'était impossible d'éviter les traverses, nous avons embauché des brigadiers.»

Le conseil des commissaires avait décidé dès juin dernier d'assurer coûte que coûte la sécurité des élèves. Ainsi, le budget du transport, à Magog, qui atteint 1,7 million \$, sera finalement déficitaire de 55 000 \$, estime le directeur général.

La Commission scolaire de Magog devient ainsi la première commission scolaire de l'Estrie à embaucher des brigadiers adultes dans ses autobus pour assurer la sécurité des élèves du primaire.

Au total, elle compte 29 circuits d'autobus pour le primaire et elle assure le transport à Mansonville, Eastman, Fitchbay, Ayer's Cliff, Katevale, Omerville et Magog.

Coaticook

A la Commission scolaire de Coaticook, le conseil des commissaires fait le pari de trouver des brigadiers adultes... bénévoles.

Le président, M. André Couture, note: «La présence de brigadiers adultes serait une mesure efficace pour assurer la sécurité des élèves. La Commission ne peut assumer le coût de cette mesure, évaluée à 290 000 \$».

Cependant, M. Couture souligne le fait que le bénévolat est développé dans la région de Coaticook et qu'il serait possible que certains milieux s'organisent pour introduire des bénévoles à titre de brigadiers dans les autobus.

«D'autres milieux préféreraient peut-être former des brigadiers jeunes pour assurer la sécurité, mais nous comptons ainsi sur le fait que les milieux pourront ainsi se donner leurs couleurs propres.»

La Commission scolaire, dit le président, considère que la sécurité des élèves est une responsabilité partagée entre les parents, les transporteurs, les écoles et la commission. «Dans cette ligne de pensée, le conseil des commissaires demande au comité de parents et aux comités d'école d'étudier la possibilité de mettre sur pied des équipes de brigadiers adultes bénévoles et possiblement des brigadiers jeunes en vue d'assurer une plus grande

sécurité dans le transport scolaire.»

D'autre part, le conseil des commissaires a adopté des orientations visant à réduire le nombre d'élèves qui traversent devant l'autobus et à faire de même aux arrêts d'autobus.

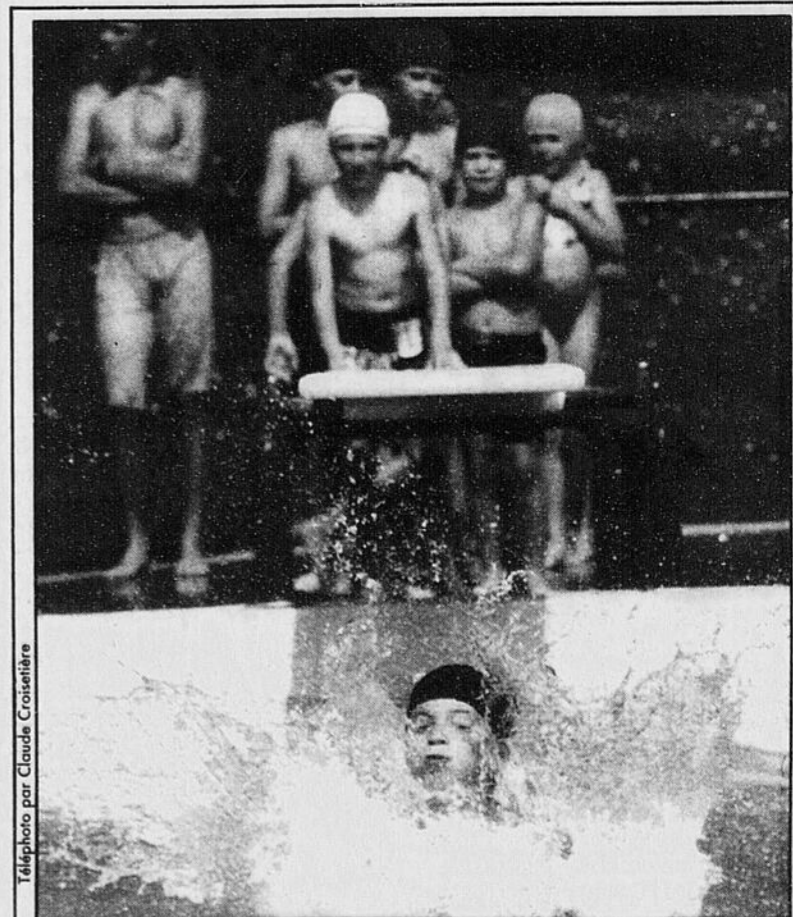
En 1991-1992, 20 pour cent des élèves étaient appelés à traverser devant un autobus pour un total de 390 traverses par jour. De ce nombre, 90 traverses résultaient de la volonté même de parents qui désiraient réduire ainsi le temps que leur enfant passait dans l'autobus.

«Nous voulons inciter ces parents à revenir sur leur décision afin que l'enfant descende d'autobus du côté de la route où il habite, quand l'autobus revient en sens inverse.»

Quant au nombre d'écoliers regroupés par arrêt, il peut augmenter les risques de perte de vue un ou des élèves et la Commission scolaire vise à éliminer les regroupements d'élèves supérieurs à quatre élèves par arrêt d'autobus.

La Commission scolaire de Cookshire, dit André Couture, souhaite recevoir toute suggestion de nature à améliorer la sécurité.

«Il va de soi que la Commission verrait d'un bon oeil toute contribution gouvernementale qui faciliterait la mise en place de mesures de sécurité encore plus efficaces dans le transport scolaire.»



La première... et dernière

Depuis le début de la semaine, le Québec a vécu sa première et certainement dernière canicule de l'été 92. Un cadeau de Dame Nature qui tombe bien pour les plus jeunes, comme ceux-ci qui s'amusaient ferme à la piscine du parc Victoria à Sherbrooke, hier, et qui retourneront en classe la semaine prochaine seulement. Mais leurs professeurs, ainsi que les cégépiens et étudiants universitaires, doivent la trouver moins drôle...

# Les agents de la faune de l'Estrie fêtent les 125 ans du SCF

Pierre SÉVIGNY

Lingwick

C'est par la tenue d'une fête spéciale, hier au club Marin de Sainte-Marguerite-de-Lingwick, que les agents de la conservation de la faune de l'Estrie ont souligné le 125e anniversaire de la création du Service de conservation de la faune (SCF) au Québec.

Et, dans la région, cet anniversaire revêt un cachet particulier puisque l'un des deux premiers gardes-chasse engagés en 1867 par le Commissaire des terres de la Couronne de l'époque, était de la région de Sherbrooke, soit William



Réal Carbonneau, chef de service du Service de la conservation de la faune en Estrie.

Carpenter Willis. Son compagnon étant Alfred Blais, de Causapsal.

Par ailleurs, des agents ayant œuvré en Estrie durant plusieurs années, et maintenant à la retraite, ont participé à la journée d'hier, permettant ainsi à tous de se re-tremper dans l'histoire de ses premiers agents de conservation.

Le chef de service du SCF en Estrie, Réal Carbonneau, a souligné le magnifique travail accompli par les quelque 30 agents du territoire pour la protection du patrimoine faunique du Québec. Ces agents se retrouvent au sein de quatre bureaux, soit à Granby, Lac-Mégantic, Sherbrooke et Thetford Mines. M. Carbonneau a profité de l'occasion pour faire un bref historique des agents de conservation de la faune du Québec. Ainsi, il a précisé que l'année 1992 marque également le 30e anniversaire de la réorganisation du Service de protection de la faune au Québec.

Pour sa part, le président de l'Association des gardes-chasse de l'Estrie, Michel Morin, a précisé que tous les profits des activités de la journée d'hier seront remis à la Fondation Mira. «A la grandeur du Québec, les agents du SCF veulent profiter du 125e anniversaire pour "acheter" un chien-guide d'une valeur de quelque 10 000 \$.» Il souligne également qu'il s'agit d'une initiative des agents.

La journée d'hier a commencé



La session de tir de qualification permet d'évaluer la capacité de tir et de contrôle des agents du Service de conservation de la faune.

par une session de tir de qualification, sous la supervision du coordonnateur des programmes de formation et d'éducation, l'agent Laurent Cloutier. Il s'agit de différents exercices permettant d'évaluer la capacité de tir et de contrôle des agents, notamment en état de stress. «J'espère que les gars n'auront jamais à se servir de leurs ar-

mes contre des humains,» a commenté M. Cloutier tout en mentionnant que ces cas sont heureusement très rares en Estrie.

Et, après un dîner champêtre, les agents ont fraternisé dans le cadre d'activités de compétition en équipe entre les différents bureaux de conservation de la faune de l'Es-

trie, que ce soit au tir à l'arc et au tir de la hache.

Pour M. Carbonneau, les agents de conservation de la faune ont un passé riche et un avenir prometteur dans le cadre d'une profession qui exige un goût inné pour la forêt, les lacs et les rivières et surtout pour la faune qui y habite.

**Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant**

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **63308407**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

**CLUB Multi points**

**NANKING** Le ROI des METS CHINOIS

42 ans de qualité, valeur et service!

**17%** de rabais sur commande au comptoir

**SPÉCIAL D'ÉTÉ** Amenez vos familles et vos amis!

	MJ	MI	SOIR
Lundi, mardi, merc.	5.45	8.95	
Jeu, vendredi	5.45	9.95	
Samedi et dimanche	5.45	10.95	

avec dessert et bar-salade (à volonté)  
Pâtisserie française et grand choix de crème glacée

**BRUNCH DIMANCHE: 11 h à 15 h**

PLAT SZCHUN, BOEUF SURLONGE GRILLÉ PAR VOUS-MÊME, CREVETTES, MOULES, CUISSÉS DE GRENOUILLE  
AUSI METS CHINOIS AUTHENTIQUES À LA CARTE

4 salles à manger pouvant accommoder 400 personnes.

Vaste choix de cocktails tropicaux.

**LIVRAISON GRATUITE**

Prix sujets à changement les jours de fête  
RÉSERVATION **565-9333**

## Trois retraités heureux d'avoir combattu le braconnage

Pierre SÉVIGNY

Lingwick

Gardes-chasse à la retraite, Georges Audet, Clément Bouchard et Adrien Ménard de la région de l'Estrie n'ont pas hésité un seul instant pour affirmer, avec un orgueil bien légitime, qu'ils sont fiers et satisfaits d'avoir fait quelque chose d'utile dans la société, soit d'avoir participé à la protection et à la sauvegarde de la faune en combattant le braconnage.

Invités hier à la fête des agents de la conservation de la faune de la région, qui soulignaient le 125e anniversaire de création du service, ces trois retraités au verbe haut et aux pas encore alertes étaient visiblement heureux de se retrouver

parmi les «jeunes» et de se remémorer de bons souvenirs.

«J'avais une équipe extraordinaire qui n'a jamais ménagé ni le temps ni les efforts pour bien faire son travail. Je me sentais un peu comme Toe Blake avec son équipe championne au Forum,» de relater M. Clément Bouchard qui a occupé le poste de chef du district de l'Estrie de 1946 à 1981.

Son adjoint, Adrien Ménard, et le responsable du bureau de Sherbrooke, Georges Audet, ont pour leur part souligné le fait que les gardes-chasse devaient, à cette époque, fournir leurs automobiles tout en étant payés pour leurs déplacements. «Ce n'est pas comme aujourd'hui alors que les gars ont maintenant des véhicules spécialisés avec des systèmes de communication. Nous, quand nous avons eu nos premiers CB, c'est parce que nous nous les étions payés,» de lancer M. Ménard dans un éclat de rire.

Et, dans le but évident «d'être» les plus jeunes, les trois retraités n'ont pas raté l'occasion pour souligner que «dans notre temps,

nous n'avions pas peur de travailler...»

«Nous étions zélés parce que la moitié des amendes nous étaient versées en guise de suppléments pour nos maigres salaires,» a mentionné M. Ménard qui, en 1961, touchait une rémunération annuelle de 2700 \$ en comparaison de 4800 \$ pour son chef Bouchard. D'ailleurs, pour être en mesure de joindre les deux bouts, M. Bouchard a été à la fois chef de police à East Angus et garde-chasse de 1943 à 1946, avant d'accéder à son poste de chef du district.

«Moi, je faisais également du papier à East Angus,» de renchérir M. Ménard.

«Nous avons eu du plaisir et nous étions gardes-chasse pour la satisfaction du devoir accompli et non pas pour l'argent. Ce fut une belle époque,» de lancer M. Bouchard, sous le regard approbateur de ces deux autres amis.

### Coopération

MM. Bouchard et Ménard ont souligné la coopération exceptionnelle des anglophones dans le cadre de leur travail. «Ils étaient déjà

plus sensibilisés à la protection de la faune», de préciser M. Ménard tout en racontant que des franco-phones avaient plutôt tendance à leur nuire dans leurs recherches de braconniers. «Mais, disent-ils, heureusement la situation s'est beaucoup améliorée depuis cette époque.»

M. Ménard se rappelle encore «la fois où un braconnier m'a pointé son arme dans le creux de l'estomac. J'ai eu peur.» Il raconte aussi avec fierté son meilleur coup, soit l'arrestation de 14 braconniers lors d'une seule opération, soit à l'ouverture de la chasse à l'original en 1976 dans le secteur de Saint-Gédéon.

Et, hier, dans le cadre de la fête soulignant le 125e anniversaire de la création du service de la conservation de la faune, MM. Audet, Bouchard et Ménard étaient visiblement heureux du devoir accompli...

### COMPUCENTRE® Vente de la rentrée

"Pour le meilleur choix de calculatrices"

La vente débute le jeudi 27 août jusqu'au 5 septembre ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

<b>Calculatrice Hewlett Packard Affaires/Finances</b> Comprend les calculs de crédits-baïls, prêt et épargne(TVM), tous les éléments d'un amortissement et les flux d'un calcul financier sont identifiés, taux de rendement interne et valeur actualisée nette. <b>44<sup>88</sup></b> Spéciale	<b>SHARP Calculatrice scientifique solaire</b> • Affichage de 10 chiffres x 2 colonnes • 259 fonctions • Protection de mémoire <b>19<sup>88</sup></b>	<b>Calculatrice graphique CASIO programmable pour étudiants</b> Affichage à pointage matricielle, 200 fonctions et 26 mémoires. 20 graphiques intégrés <b>59<sup>88</sup></b>
<b>Calculatrice scientifique RPN Hewlett Packard</b> La 32S II scientifique programmable Calculatrice 32SII avec notation RPN. Puissante fonction de solution, fonctionnant avec menus et programmable avec mémoire de 390 octets. <b>79<sup>88</sup></b>	<b>SHARP Calculatrice "Memo Master"</b> <b>19<sup>88</sup></b> Spéciale Contient jusqu'à 120 noms/numéros, affichage de 12 chiffres x 2 lignes, fonctions secrètes. Calculatrice, téléphone, modes de programmation et accès de mémoire facile.	<b>Calculatrice SHARP Affaires/Finances</b> Affichage de 12 caractères x 2 lignes. Mémoire constante. Calcule les amortissements et les intérêts. <b>69<sup>88</sup></b>
<b>Calculatrice Hewlett Packard d'affaires</b> 250 fonctions financières incluant l'amortissement et la fonction conversion d'intérêts. <b>129<sup>88</sup></b>	<b>Calculatrice SHARP banque de données</b> <b>34<sup>88</sup></b> Contient jusqu'à 117 noms/numéros, affichage de 12 chiffres x 2 lignes, clavier en relief Qwerty, fonctions téléphone, horaire, calendrier et transfert de données.	<b>Calculatrice Texas Instruments Affaires/Finances pour étudiants</b> Fonctions préprogrammées, mémoire constante, économiseur de piles ADP, manuel spécial, calculs statistiques et intérêts. <b>27<sup>88</sup></b>
<b>Calculatrice SHARP format carte de crédit</b> 4 opérations de base arithmétiques, 8 chiffres, affichage à cristaux liquides facile à lire, 3 touches de mémoire et 1 touche de pourcentage. <b>7<sup>88</sup></b> Spéciale	<b>Organisateur Électronique SHARP</b> <b>99<sup>88</sup></b> Mémoire de 32Ko, clavier en relief Qwerty, affichage 12 chiffres x 4 lignes, calendrier, répertoire téléphonique, horloge et calculatrice. Fonction de transfert de données.	<b>Organisateur Electronique Texas Instruments</b> <b>89<sup>88</sup></b> Mémoire de 32 Ko, clavier en relief Qwerty, horloge universelle, calendrier des années '90, rappel de rendez-vous, alarme, conversion métrique, répertoire téléphonique.
<b>Imprimante SHARP portative de bureau</b> <b>34<sup>88</sup></b> Spéciale Affichage de 10 chiffres, système à double roulement.	<b>Imprimante portative CASIO.</b> Affichage de 10 chiffres, mémoire indépendante. <b>39<sup>88</sup></b> Spéciale	<b>Calculatrice de base Canon</b> Affichage de 8 chiffres, 1 mémoire et étui de poche inclus. <b>5<sup>88</sup></b> Spéciale
<b>Agenda digital CASIO.</b> Le modèle 32Ko contient jusqu'à 1370 noms/numéros de téléphone. Possède les fonctions de calendrier, programmation, horloge universelle. Compatible PC avec câble optionnel. <b>99<sup>88</sup> 129<sup>88</sup></b> Spéciale	<b>Calculatrice super solaire CASIO.</b> 8 chiffres, affichage à cristaux liquides, mémoire indépendante. • Étui de poche inclus <b>7<sup>88</sup></b> Spéciale	<b>Calculatrice super solaire CASIO.</b> 8 chiffres, affichage à cristaux liquides, mémoire indépendante. • Étui de poche inclus <b>7<sup>88</sup></b> Spéciale
<b>Organisateur électronique SHARP</b> avec clavier en relief Qwerty facile à utiliser et un affichage polyglotte • Capacité graphique • Alarme horloge universelle • Programmeur • Carnet d'adresses • Calculatrice • Possibilité d'extension avec cartes CI, réseaux PA, imprimante, link PC, modem <b>64Ko 299<sup>88</sup> 128Ko 359<sup>88</sup></b> Spéciale		

Région de Montréal: Galeries D'Anjou, Carrefour Laval, Mail Champlain, Centre Fairview, Place Alexis-Nihon, Promenades St-Bruno, Place Vertu, Place Bourassa, Place Bonaventure, Centre Rockland, Place Rosemère, Promenades de Sorel, Carrefour de l'Estrie, Châteauneuf, Place du Royaume, Ville de Québec: Galeries De La Capitale, Place Laurier, Place Fleur de Lys, Sorel: Promenades de Sorel, Drummondville: Les Promenades de Drummondville

COMPUCENTRE® est une marque déposée des Entreprises Harco Inc.

# COMPAREZ!

## ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.C.E.

- Bottes de travail
- Espadrilles hommes et femmes
- Chaussures hommes et femmes
- Bottes western hommes et femmes
- Bottes d'hiver hommes, femmes et enfants
- Mallettes et sacs à dos, sacs d'écolier
- et plusieurs autres...

<b>1- Prix de gros à longueur d'année</b>	Prix de vente pour une durée limitée
<b>2- Marchandise de première qualité</b>	Marchandise avec légère imperfection
<b>3- Nouveautés de la saison en tout temps</b>	Surplus d'inventaire de la saison dernière
<b>4- Avec service en plus</b>	Libre service
<b>5- Ouvert au public</b>	Frais pour devenir membre

**Prix du gros direct au consommateur**

**2700, rue King Ouest, Sherbrooke** (anciennement Brouillard Automobile)  
Prix Réduit Importation Chaussure Entrepôt

**HEURES D'OUVERTURE:**  
Lun. - Mar. .... 9 h à 18 h  
Mer. - Jeu. - Ven. 9 h à 21 h  
Sam. .... 9 h à 17 h 30

# La mairesse de Drummondville contre-attaque

□ Elle invite le député St-Roch à s'intéresser plutôt à deux dossiers de «sa compétence»

Gérald PRINCE Drummondville

Piquée au vif par les «suggestions» du député de Drummond, Jean-Guy St-Roch, la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, qui a déjà donné la réplique au député sur les deux questions municipales soulevées, contre-attaque maintenant.

«Le député St-Roch aurait intérêt à s'occuper davantage de la qualité de vie et de la sécurité des

citoyens du comté», lance Mme Jutras en l'invitant à voir mieux ce qui se passe au site d'enfouissement de St-Nicéphore et à faire pression pour le doublement des voies de l'autoroute 55 vers Sherbrooke, deux sujets de compétence provinciale qui préoccupent les autorités de Drummondville. Plus tôt cette semaine, le député avait invité la Ville à abandonner l'idée de fermer l'aéroport cet hiver et celle de vendre un édifice municipal.

«Je ne veux pas entreprendre une partie de ping-pong avec le député, mais bien faire prendre conscience aux gens que le député pourrait faire davantage pour ces deux dossiers qui relèvent de sa compétence», a déclaré, d'entrée de jeu, la mairesse dans une conférence de nouvelles tenue hier après-midi.

### En amont de la prise d'eau

Le site d'enfouissement de St-Nicéphore a la particularité rare, voire unique, de se trouver en

amont de la prise d'eau de l'usine de filtration de Drummondville. Selon les estimés de la Ville, il reçoit 400 000 tonnes de déchets domestiques par an, surtout de la banlieue montréalaise, et s'approprie à en recevoir 100 000 autres de plus provenant du secteur Vaudreuil-Soulanges, a appris la mairesse. Or, malgré les nombreuses demandes de Drummondville, le ministère de l'Environnement semble ne procéder qu'avec une extrême lenteur dans les procédures judiciaires,

lorsque des infractions aux lois de l'environnement sont présumées constatées au site d'enfouissement.

Ainsi, ce n'est qu'en septembre de cette année que des causes en justice seront entendues en cour du Québec pour des infractions, présumées commises en 1990. «La lenteur des procédures ne contribue certainement pas à mettre de la pression sur les gestionnaires du site: il est curieux de constater qu'on soit plus restrictif dans les cas des usines d'épuration qu'on ne l'est dans ceux des sites d'enfouissement», commente Mme Jutras.

Elle invite M. St-Roch à faire pression pour que de plus nombreux contrôles se fassent au site. Elle soutient même que la ville de Drummondville a constaté des infractions le 15 juillet dernier et en a elle-même, par ses fonctionnaires, avisé le ministère. Un meilleur suivi permettrait des corrections rapides aux problèmes qui augmentent avec la quantité de déchets qui s'accumulent. La mairesse verrait d'un bon oeil que M. St-Roch réclame du ministère de l'Environnement de prendre les mesures appropriées pour garantir la santé publique. «Il serait navrant, ajoute-t-elle, que les efforts de dépollution des municipalités et de industries en amont (sur la St-François) soient contrées par cette nouvelle source de pollution», mentionne-t-elle.

### Nombreuses résolutions

Quant à l'autoroute 55, la Ville a de nombreuses fois acheminé des résolutions au gouvernement, réclamant le doublement des voies. Au lieu de prendre en considération ces demandes, le gouvernement, pense la mairesse, agit de telle façon que, au train où vont les choses, la 55 ne portera plus le qualificatif d'autoroute avant longtemps.

La mairesse de Drummondville fait siens les propos de Jacques Pronovost, dans un éditorial de La Tribune du 27 février dernier, qui qualifiait «d'odieuses» les raisons avancées au ministère des Transports pour expliquer l'absence de projet de dédoublement. Pour la mairesse, le doublement des voies, même si l'achalandage est insuffisant, s'impose pour la sécurité des usagers et pour de meilleures communications d'affaires entre les villes de l'Estrie et du Centre du Québec.

A son avis, M. St-Roch devrait davantage s'impliquer dans la solution de ces problèmes plutôt que de pointer du doigt les décisions de la Ville qui, assure Mme Jutras, sont prises avec sérieux et en tenant compte de la nécessité de rationaliser les opérations à la suite de l'application de la réforme Ryan, que M. St-Roch a appuyée en tant que membre du gouvernement.

# La promenade du Memphrémagog offre une curiosité totalement imprévue au départ...

Gilles DALLAIRE Magog

Depuis que des mâts de métal qui supporteront bientôt des drapeaux ont été ancrés par paires dans des socles de béton sur la promenade du parc littoral Memphrémagog, il ne se passe à peu près pas une journée sans que ne se produise un phénomène on ne peut plus bizarre.

Qu'il vente assez pour décourager d'aller sur le lac ou que la brise soit à peine assez forte pour rider la surface de la baie de Magog, les mâts, trois paires, tout au moins, se mettent à vibrer sans prévenir, ce qui intrigue plus d'un promeneur.

Les mâts qui vibrent le plus souvent et dont les oscillations semblent aussi avoir la plus grande amplitude, ce sont ceux qui sont plantés à l'extrémité ouest de la plateforme d'observation érigée à la frontière de la promenade et du parc de la pointe. Leur sommet paraît parfois s'éloigner de près de deux centimètres de la verticale. Un fil de fer a été tendu entre les mâts dans le but d'arrêter les vibrations ou, tout au moins, de diminuer l'amplitude des oscillations mais le seul résultat de son installation a été l'ajout d'une note aiguë au staccato grave que font entendre les mâts quand ils sont saisis d'un accès de tremblette.

Selon le directeur du service municipal des travaux publics, M. Michel Turcotte, on est en présence d'un phénomène de résonance qui



Photo La Tribune par Gilles Dallaire

se produit quand un bruit est amplifié dans une enceinte trop petite pour produire un écho.

«L'unique responsable du phénomène, c'est le vent, même s'il est trop faible pour qu'on le sente», affirme-t-il tout en soulignant que les vibrations pourraient fatiguer le métal à la longue. Une chose qui ne se produira pas car la tension que le poids des drapeaux imposera aux mâts éliminera les vibrations et fera taire du même coup le bruit qu'elles produisent.

En attendant que les mâts soient coiffés de drapeaux, leur symphonie impromptue intrigue les promeneurs et leur fait avancer les hypothèses les plus extravagantes. Il en est qui, à la blague, bien sûr, affirment que Memphré, le monstre débonnaire qui hante le lac, a trouvé ce moyen pour ne pas se faire oublier. Quant à ceux qui connaissent la cause du phénomène, ils se surprennent parfois à regretter que tous les mâts ne se comportent pas de la même façon: quel promeneur n'aimerait pas se faire jouer une aubade, même sur seulement sept notes?

Même quand le vent est à peine assez fort pour rider la surface de la baie de Magog, ces mâts jouent sans prévenir un petit air qui intrigue beaucoup les flâneurs.

# Aucune mauvaise surprise avec l'ex-terrain de l'hôtel de ville de Rock Forest

Pierre SÉVIGNY Rock Forest

L'enlèvement des deux réservoirs souterrains sur le site de l'ancien terrain de l'hôtel de ville et du garage municipal de la Ville de Rock Forest a confirmé le résultat de l'étude de caractérisation des sols et eaux souterraines quant à une faible contamination des lieux.

«Nous n'avons eu aucune mauvaise surprise», a déclaré le maire Bertrand Delisle au lendemain de

cette opération qui avait été confiée à la firme Morrisette & Vaillancourt pour la somme de 2715,23 \$.

L'analyse des 16 échantillons prélevés sur le site avait révélé qu'un seul endroit du terrain dépassait légèrement les normes du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) en matière de contamination des sols.

La terre contaminée du terrain concerné a déjà été acheminée au site d'enfouissement régional, à l'exception d'une certaine quantité,

qualifiée de problématique par le maire Delisle. «Avant d'en disposer, nous avons décidé d'effectuer de nouveaux tests pour mieux mesurer la présence de produits pétroliers, en collaboration avec le MENVIQ.»

Le maire de Rock Forest a précisé que les travaux d'enlèvement des deux réservoirs et de la terre

contaminée ont été menés rondement de façon à ne pas nuire au nouveau propriétaire des lieux qui effectue également d'importantes rénovations pour son commerce de vente d'automobiles. «Tout est rempli et sous contrôle.»

M. Delisle a répété qu'il était très heureux de la tournure des événements dans ce dossier.

# Éducation des adultes: la Chambre de commerce s'explique mal la «coupure»

Marco FORTIER Sherbrooke

Le président de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise, Richard Béland, déplore la compression budgétaire qui frappe le Centre d'éducation des adultes de la CSCS et voit là «un grand défi transféré aux commissions scolaires».

À l'heure où gouvernements et entreprises insistent plus que jamais sur l'importance de la formation de la main-d'oeuvre, M. Béland s'explique mal cette «coupure» dans l'éducation aux adultes. D'autant plus que le nombre de croissant de sans-emploi entraîne une hausse des besoins en formation.

«Quand on pense au taux de chômage, c'est évident que les compressions vont faire mal», croit le représentant des gens d'affaires sherbrookoises, qui est aussi vice-recuteur adjoint délégué aux services académiques et communautaires à l'Université de Sherbrooke.

Le taux de chômage se situe à 13,7 pour cent à Sherbrooke.

Plutôt que d'accorder au Centre d'éducation des adultes de la CSCS un budget «ouvert» de 6,8 millions \$ comme en 1991-92, Québec a octroyé cette année une enveloppe «fermée» de 5,5 millions \$. Le Centre se trouve ainsi forcé de n'offrir que 65 000 «heures/groupes» de cours, comparé à 86 000 heures/groupes l'an dernier.

Les «heures/groupes» mesurent la formation donnée en une année. La compression budgétaire est encore plus attristante quand on sait qu'une partie de la clientèle de l'Éducation aux adultes se compose en fait de jeunes hommes et femmes, décrocheurs du secondaire à 16 ou 18 ans, nuance Richard Béland. Ils s'en trouveront pénalisés.

«Il faut donner une chance aux jeunes décrocheurs qui veulent revenir à l'école», soutient l'universitaire.

Par ailleurs, les commissions scolaires éprouvées par les coupures devront faire des prouesses pour répondre adéquatement à leur clientèle, croit M. Béland. Il se montre confiant en la capacité de réaction de la CSCS.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 38895599

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi points

## HALOGÈNE

AMPOULE MR16



Rég. 5,90\$

**4,90\$**

Ampoule halogène MR16 ordinaire, de 20, 35, 42 ou 50 watts.

AMPOULE «CAPSYLITE»



Rég. 12,95\$

**8,90\$**

Ampoule halogène Capsylite de 50, 75 ou 90 watts PAR 20 FL-120 Volts

### UN MESSAGE DE VOTRE CONSEILLER

**Pourquoi** acheter une ampoule MR16 de qualité?



**Parce que** l'ampoule MR16 de qualité a des tiges de branchement en métal solide et conserve une puissance constante (watts).

**Les avantages**

- préserve la durée du transformateur
- préserve la durée du gradateur
- n'endommage pas la prise dans laquelle l'ampoule se branche.

**GARANTIE 12 MOIS**



**boiteau**  
luminaire

**GARANTIE DE 12 MOIS**

Bénéficiez de notre garantie, sans frais, sur tous nos luminaires sauf les ampoules.

45034 2324, rue King ouest, Sherbrooke 566-2616



LA BOUTIQUE

**L'endroit du décor**

# SUPER

★ VEDETTE ★



**NOUVEAU**

BASE ET FUTON DOUBLE 2 POSITIONS

## 179<sup>95</sup>\$

Plusieurs autres aubaines en magasin Paravents, coussins et douillettes




LA BOUTIQUE

600, rue Galt Ouest  
Sherbrooke  
**569-9588**

**SÉMINAIRE DE SHERBROOKE**  
195, RUE MARQUETTE  
SHERBROOKE (QUÉBEC)  
J1H 1L6

**AVIS DE NOMINATION**



Mme Monique Roy-Cannon.

Le recteur du Séminaire de Sherbrooke, l'abbé Gilles Légaré, annonce la nomination de Mme Monique Roy-Cannon au poste de direction des services aux élèves à l'ordre secondaire; elle succède ainsi à M. Yves Bélsile.

Mme Roy-Cannon a fait ses études à l'Université de Sherbrooke en lettres françaises et en psychopédagogie ainsi qu'à l'Australian Academy of Psychology en psychologie.

Félicitations et bonne chance à Mme Roy-Cannon dans ses nouvelles fonctions!

# Éditorial

## Sacrifier l'éducation?

Jacques PRONOVOST

Plus de 1000 adultes en Estrie ne pourront revenir aux études cette année pour parfaire leurs connaissances ou, mieux, tenter d'obtenir le diplôme qui les aiderait à renouer avec le marché du travail. Le ministère de l'Éducation, dans sa grande sagesse comptable, a décidé de couper de 27 % les subventions qu'il accordait au secteur de l'éducation aux adultes. Pour les sept commissions scolaires francophones de la région, cela représente 1 300 000 \$ de moins que l'an dernier. Les sommes allouées atteindront 5,5 millions \$ comparativement à 6,8 l'an dernier. C'est dramatique.

L'an dernier, 4895 adultes ont bénéficié de ce service des commissions scolaires régionales francophones. Cette année il ne pourra y en avoir que 3600. Les adultes qui cherchent un perfectionnement académique, sont pourtant beaucoup plus nombreux encore que ces chiffres. Incluant le secteur anglophone et celui de la formation professionnelle, ils étaient 8365 dans la région en 1989-90. Le besoin est là. La ressource n'y sera plus. Cela est inacceptable, même et surtout en période de récession, de chômage à la hausse.

Le calcul comptable du ministère est le bon. Tout coûte trop cher, pour le gouvernement comme pour nous. Ce n'est pourtant pas en sabrant un investissement indispensable que le problème sera réglé. Si tant de gens font appel aux services de l'Éducation aux adultes, c'est qu'il s'agit là d'une nécessité, non pas d'un abus. Nous osons espérer que le réflexe Pagé face aux utilisateurs de l'enseignement public prolongé ne sera pas le même que celui du ministre Bourbeau en regard des prestataires d'aide sociale.

Et s'il y avait abus en certains endroits, comme le laisse supposer le ministre, il est de son devoir d'identifier et d'arrêter de subventionner ces programmes abusifs. La mesure ne peut, encore une fois, être appliquée à l'ensemble, aveuglément, sans causer préjudice à ceux qui auraient pu en profiter honnêtement. Il est indéniable que le service d'Éducation aux adultes ait connu une augmentation vertigineuse dans les dernières années et doit inquiéter le ministère. De 70 millions \$ en 1985, il est passé à 440 millions \$ en 1992, une flèche vers le haut de 529 pour cent. Avant de couper, ce qu'il faut savoir, c'est le pourquoi. Savoir aussi s'il faut continuer à répondre à cette demande incroyable. Tous les intervenants économiques québécois s'entendent à dire que la plus grande richesse sur laquelle peut et doit maintenant compter le Québec, c'est sa matière grise. Industrie du savoir, clame-t-on en Estrie comme pierre angulaire de notre développement futur. Perfectionnement dans l'utilisation de la technologie, exhorte le ministre Tremblay de son côté. C'est à n'y plus rien comprendre.

Trois raisons semblent expliquer cette explosion. Une récession qui n'en finit plus de créer des chômeurs, l'introduction de nouvelles technologies exigeant de nouvelles connaissances, le vieillissement d'une population qu'il est logique de retrouver à l'école pour adultes. Pendant ce temps, les budgets du MEQ n'augmentent pas au rythme de la demande.

Mathématiquement, le ministère doit aussi revoir son étude sur la «rentabilité du diplôme». Il y est écrit que, durant sa vie active, un seul diplômé d'études collégiales rapportera à l'État près de 600 000 \$ en taxes et impôts; un baccalauréat, plus de 1 million \$. Un diplôme d'études secondaires ajoute 110 000 \$ aux revenus fiscaux, celui du collégial 130 000 \$ et celui de niveau universitaire 370 000 \$. «Si les 35 000 décrocheurs de l'an dernier ne retournent pas aux études, c'est une perte de 4 milliards \$ en taxes et impôts», y lit-on aussi. L'État retrouverait sa mise et un retour sur l'investissement de 11 % en bout de ligne.

Mais tout cela n'est que chiffres. Dans l'Éducation aux adultes, il y a aussi motivation, espoir, engagement, connaissances, perfectionnement. N'est-ce pas là l'arme première pour un jour sortir de l'impasse?

## Le miroir du hockey

Roch BILODEAU

Sept des 24 équipes de la Ligue nationale de hockey étaient prêtes à carrément bannir les bagarres; ce qui aurait pu signifier, par exemple, une suspension de plusieurs parties pour ceux qui s'engagent dans une bataille. Mais la LNH se contentera finalement d'une pénalité de match pour l'instigateur du combat.

Bien sûr, c'est mieux qu'auparavant: jusqu'ici, le joueur qui amorçait le combat n'était pénalisé que pour un total de sept minutes. Reste que si la LNH était vraiment sérieuse, c'est le point de vue des sept équipes anti-bagarres qui se serait imposé.

Oui, car enfin, il est évident que la popularité du hockey ne dépassera pas nos frontières tant et aussi longtemps que les matchs seront ponctués de combats de boxe. Tout simplement parce que les grandes chaînes de télévision américaines ne sont pas intéressées à acheter ce genre de produits; elles savent que c'est l'habileté et non les talents pugilistiques des joueurs qui peuvent captiver l'attention du grand public.

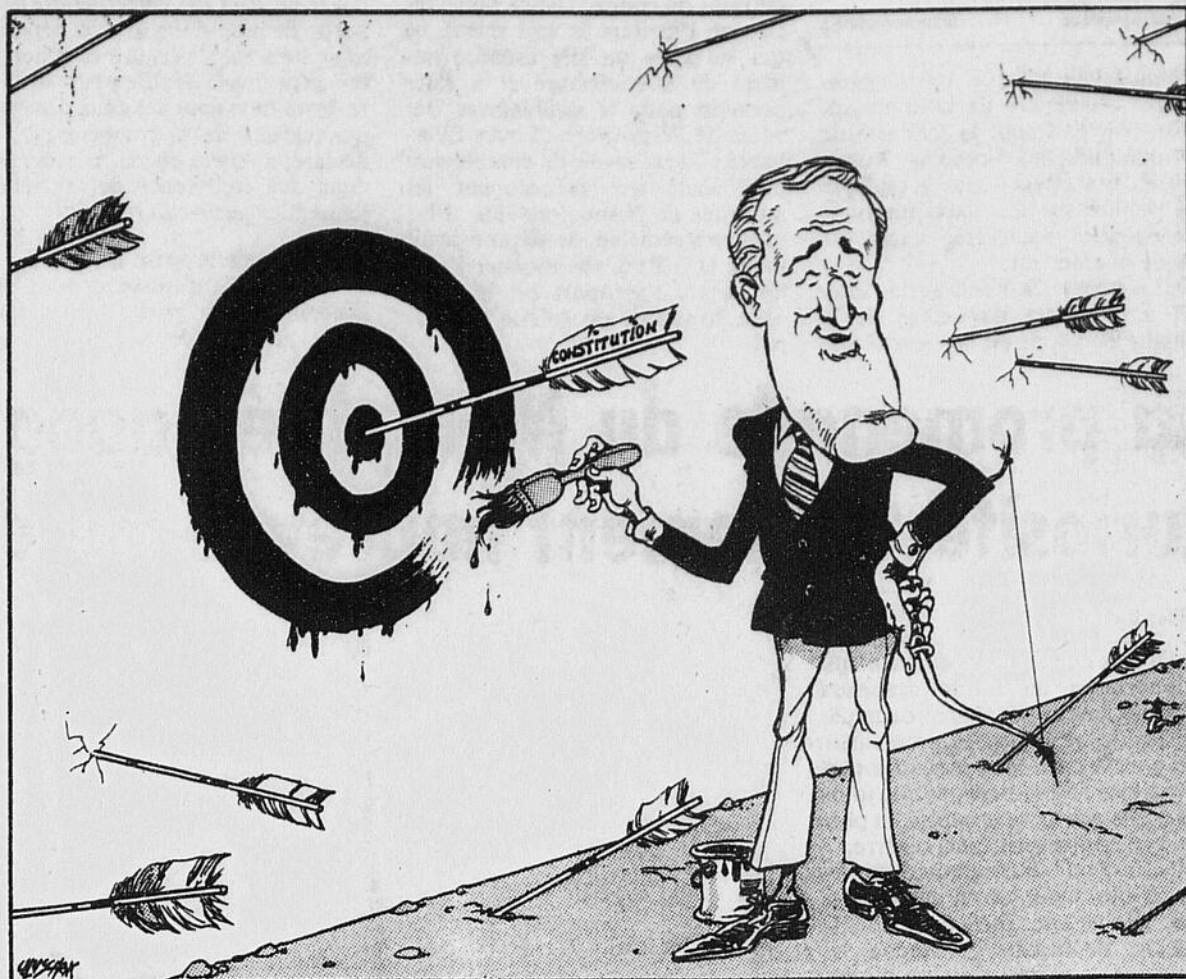
Mais qu'on ne s'étonne pas de la décision: alors que les véritables amateurs préfèrent croire que le hockey est avant tout un sport d'adresse, l'influent directeur général des Bruins dit que «c'est normal que les esprits s'échauffent de temps en temps dans les sports de «contact»...» M. Harry Sinden connaît-il le football américain, ou encore le rugby? Le contact et l'adresse y sont présents, mais très rarement les combats.

Tant que cette mentalité prévaudra dans la LNH, le hockey va demeurer ce qu'il est devenu, c'est-à-dire un spectacle souvent médiocre où le talent des meilleurs est terni par une violence grotesque et abrutissante; la pénalité de match risque de n'y rien changer. Et c'est, dit-on, notre sport national; donc, un reflet de ce que nous aimons, de ce que nous sommes. Avouons que l'image du miroir est plutôt inquiétante.

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint



Ça n'a pas été si difficile, n'est-ce pas, messieurs?

### TRIBUNE LIBRE

## Des atouts précieux

Madame Denise Filiatrault est au début de la soixantaine. Elle vient de réaliser, avec brio, la mise en scène des «Fourberies de Scapin», de Molière. On y devine tout le métier qu'elle a et toute l'énergie qu'elle a su communiquer aux acteurs.

Jean Besré, un homme dans la cinquantaine, joue dans cette production. Le jeu de ce comédien étonne et son talent présent est le fruit d'une longue carrière artistique. Bien des jeunes ont à apprendre à ses côtés.

Madame Jeannette Bertrand, cette femme qui approche les soixante-dix ans, est encore active et très productive. Ses textes de la série «Avec un grand A» collent à la réalité contemporaine. Pensons aussi à Jacques Fauteux qui aura soixante ans bientôt et qui nous a offert «Prise deux», cet été. Et que dire de monsieur Roger Beaulieu qui a plus de soixante-quinze ans et qui anime une émission de radio, tous les dimanches matins, au réseau télé-média?

Le monde de l'enseignement en est un où on veut laisser croire que les vieux enseignants sont blasés, désintéressés et finis. On chante, sur bien des airs, que les jeunes di-

plômés sont la réponse à l'école de la réussite.

Il faut accueillir les nouveaux enseignants. Ils ont leur place. Ils n'ont pas à prendre la place des plus vieux. Les enseignants d'expérience qui ont encore le goût de leur travail sont des atouts précieux dans les écoles. C'est vers eux que se dirigeront bien des jeunes en quête d'une oreille attentive.

Peu importe la sphère d'activité, elle est nocive cette tendance à vou-

loir se débarrasser des plus vieux. Le seul motif, et on veut le tenir caché, c'est le salaire moindre à verser à des plus jeunes, la précarité d'emploi et la dépendance qui en découle. Ces jeunes salariés peuvent être l'objet d'un discret chantage, chantage qu'un employeur peut moins exercer auprès d'un employé de carrière.

Benoît Descôteaux  
Ste-Catherine-de-Hatley

## Injustice corrigée

M. le Maire de Sherbrooke et les conseillers,

Par la présente, je veux vous remercier pour la nouvelle tarification de groupe et de la nouvelle politique de réservations et de sorties à la section des jeunes à la bibliothèque Éva-Sénécal.

Vous avez su reconnaître l'erreur de l'ancienne politique, l'injustice faite aux groupes scolaires (et les autres) et les effets négatifs à long terme de cette politique.

Par votre geste, vous me redonnez espoir aux instances politiques

et à l'implication des citoyens dans la gestion de la ville. Je vous en remercie grandement.

Je veux remercier ici tout spécialement Monsieur le Maire d'avoir répondu à notre première lettre et au conseiller Alain Leclerc qui a su écouter nos doléances et tenter de nous donner satisfaction.

Vous remerciant pour ce simple geste, recevez, Madame, Messieurs, mes salutations les plus distinguées.

Yves Nadon,  
enseignant  
Sherbrooke

### ANALYSE

## La crise yougoslave est plus compliquée que celle du Golfe

Par Rémy DOUROLT PARIS (AP)

Peut-on comparer la crise du Golfe de 1990-91 et la crise yougoslave qui ne cesse de s'aggraver depuis maintenant 14 mois? En fait, le conflit yougoslave apparaît beaucoup plus compliqué dans ses origines, ce qui explique les difficultés à obtenir une réaction aussi unanime de la Communauté internationale.

Quand l'Irak a envahi le Koweït le 2 août 1990, l'évidence de l'agression est apparue à tous et les réactions ont été immédiates: quatre jours pour que le Conseil de Sécurité impose un embargo commercial contre Bagdad. Dès le 2, plusieurs États occidentaux avaient gelé les avoirs des deux pays. L'ONU a donc dès le début été au premier plan, entraîné par les États-Unis dont les premières forces ont débarqué le 9 août en Arabie Saoudite.

Rien de tel dans le conflit yougoslave, pratiquement annoncé depuis qu'on connaissait la date des proclamations d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, le 25 juin 1991. Pourtant, l'ONU a été lente à réagir.

Il est vrai que la Communauté européenne entendait s'occuper de la question. «C'est l'heure de l'Europe, pas de l'Amérique», lançait en gagnant la Yougoslavie, le 28 juin 1991, le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères Jacques Poos, dont le pays présidait la CEE. C'est sous l'égide des Douze

que sont conclus le 8 juillet les accords de Brioni — qui mettront fin à la guerre en Slovénie, mais n'arrêteront pas le conflit croate — puis, d'août à février, quelque 14 cessez-le-feu éphémères. Ce sont encore les Douze qui lancent la Conférence de la Haye en septembre. Et ce sont les Douze qui, avec l'aval de la CSCE envoient dès le début juillet des observateurs («casques blancs»).

L'ONU fut saisie le 6 août, mais la première résolution (embargo sur les ventes d'armes) date du 25 septembre, le vote sur l'envoi des 14000 militaires de la FORPRONU du 21 février. Ensuite, le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali s'est montré réticent, rappelant qu'il y avait d'autres situations urgentes dans le monde.

**Situation moins claire**  
Si la communauté internationale hésite à intervenir, c'est que la situation est moins claire que dans le Golfe. Pendant plusieurs mois, la France s'est refusée à trop montrer du doigt les Serbes. Même si la situation a changé à l'automne 1992, les ministres français manquent rarement une occasion de rappeler que les exactions ne sont pas commises que par les Serbes.

Et à l'intérieur de la CEE, les dissensions sont grandes. L'Allemagne a poussé à la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie, menaçant de faire cavalier seul. Sur la reconnaissance de la Macédoine, c'est la Grèce qui traîne les pieds

tout en montrant des faiblesses pour la Serbie.

Les États-Unis, si prompts à intervenir dans le Golfe, ne se sont intéressés que tard au conflit. Il restait très réticents: oui à la protection des convois humanitaires, oui éventuellement à une frappe aérienne, non à une intervention armée terrestre.

Récemment encore, un haut responsable du Pentagone rappelait que les lignes de séparation dans le pays ne sont pas nettes. De plus, on estime qu'il y a 200 000 combattants en Bosnie, 19 chefs locaux et aux moins cinq grands groupes. Serbes, Croates et Musulmans ont retrouvé leur haine ancestrale. Il serait moins simple de les séparer que de se battre contre un adversaire aussi évident que les Irakiens.

Tous les experts estiment qu'un corps expéditionnaire exigerait entre 100 000 et 500 000 hommes sur un terrain grand comme 10 départements français de montagne.

Autre différence. Au Koweït, l'utilité de l'intervention armée sur le plan humanitaire n'a jamais été mise en cause. En Yougoslavie, elle l'est. Après d'autres, le général Schmitt a fait remarquer mercredi que «toute grande affaire militaire en Yougoslavie «serait extrêmement coûteuse et laisserait peut-être une situation pire que celle que nous vivons en ce moment». Les Serbes jouent déjà sur les risques d'une telle intervention massive pour les populations, très mêlées aux combattants.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

# La basilique de Yamoussoukro n'a pas enrayé la misère autour

**NDLR:** Tom et Monique Cameron de Sherbrooke complètent aujourd'hui le récit de leurs trois premiers mois de vie au Burkina Faso. Le couple participe à un projet coopératif qui dure deux ans.

Le retour vers Bobo a été prévu en deux étapes afin de nous permettre de visiter la fameuse Basilique de Notre-Dame-de-la-Paix à Yamoussoukro.

Yamoussoukro, une ville de 200 000 habitants avec des boulevards dans tous les sens qui ne mènent souvent nulle part. Des rangées de maisons inoccupées, construites en même temps que ces ex-

Les colonnes sont d'architecture ancienne inspirée du XIII<sup>e</sup> siècle greco-romain; la Basilique compte un nombre impressionnant de colonnes en béton architectonique. Les jardins sont engazonnés et garnis de 400 000 fleurs, arbres et arbustes. Les marbres: le sol du parvis est entièrement revêtu de marbres d'origine et de couleurs diverses (marbres d'Italie). La superficie

en marbre (Parvis-Basilique) est de 14 000 mètres carrés.

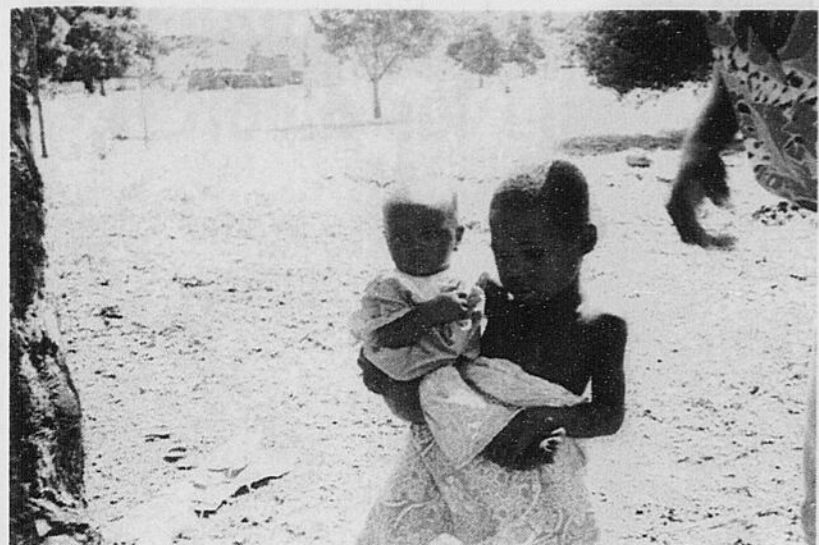
#### Capacité d'accueil

Les capacités d'accueil sont de 7000 personnes dans la nef centrale, 11 000 personnes debout, et 30 000 personnes debout sur le parvis. L'Esplanade et sa colonnade peuvent recevoir plus de 150 000 personnes debout. C'est donc 200 000 personnes qui peuvent être rassemblées. Lors de notre visite, lundi le 13 juillet, nous étions seuls dans cette Basilique peu fréquentée au cœur de la Côte d'Ivoire...

Près de la Basilique, un énorme bâtiment aussi étendu et élevé que l'Acropole en Grèce. Cette maison gardée, éclairée, climatisée 24 heures sur 24, c'est la résidence du Pape qui y est demeuré lors de l'inauguration de la Basilique et qui ne sert que pour lui... Quand reviendra-t-il? Probablement jamais! Pourquoi tant d'argent investi dans un endroit aussi isolé et pauvre par surcroît? Plusieurs émettent l'opinion que des emplois ont été créés lors de la construction, que ça attire le tourisme ou que ça en attirera plus tard. En attendant, les gens qui vivent à l'ombre de cette merveille sont pauvres et manquent même, pour la plupart, de l'essentiel, soit eau, électricité et médicaments.

Nous avons été émerveillés par cette structure qu'est la Basilique Notre-Dame-de-la-Paix à Yamoussoukro (que de richesse), mais sommes restés perplexes à savoir si la folie des grandeurs des uns ne fait pas le désespoir des autres.

Après une bonne nuit de sommeil, nous revenons sans encombre à Bobo.



Il n'y a pas d'âge pour s'occuper des bébés dans les petits villages avoisinants Bobo. Bobo est la ville où les Cameron ont élu domicile pour la durée de leur séjour au Burkina Faso.

tra-larges boulevards. Les boulevards sont peu fréquentés et la plupart des beaux hôtels fermés, faute d'argent. Les centres administratifs de la Côte d'Ivoire à Abidjan étaient censés déménager à Yamoussoukro, mais le projet n'a pu être réalisé.

Il y a un aéroport international où peut atterrir un Concorde et également cette fameuse Basilique construite en 1989 et bénite par le Pape le 10 septembre 1990. Cette basilique est construite sur le modèle de St-Pierre de Rome et les dimensions en sont même plus grandes.

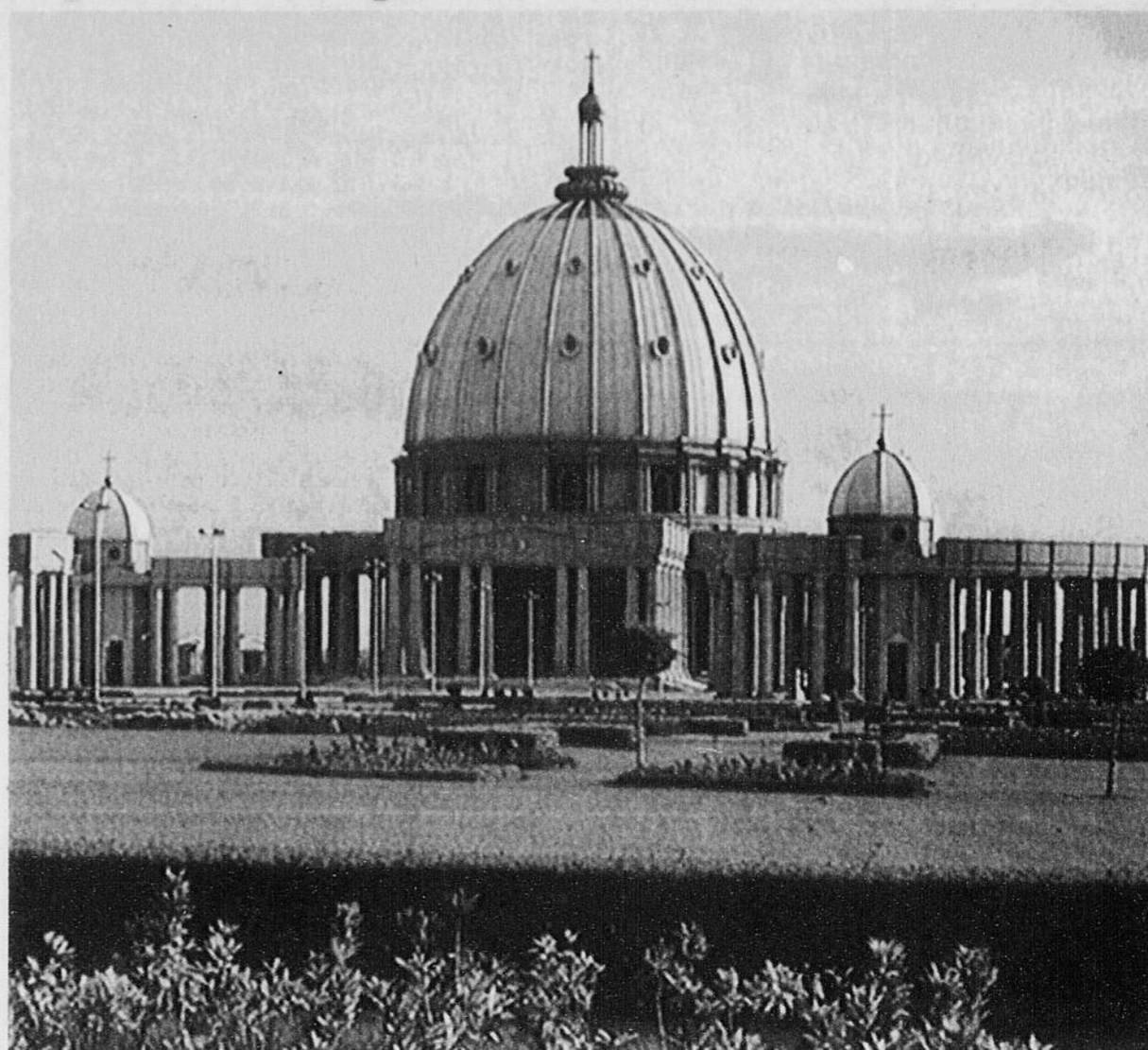
En effet, le président de la Côte d'Ivoire, au pouvoir depuis plus de 30 ans et originaire de cette ville, voulait faire les choses en grand (début des travaux en août 1985).

#### Hommage à la démesure

La basilique a été construite sur un terrain de 130 hectares avec un système de fondation sur pieux forés à la bentonitique, donc 156 puits de 1,10 mètre de diamètre et d'une profondeur moyenne de 20 à 30 mètres. Les vitraux entourent le sanctuaire et la surface totale des vitraux est de 8400 mètres carrés. Le baldaquin de bronze et de laiton surplombe l'autel de marbre d'une hauteur totale de 28 m. Les fonts baptismaux sont entièrement faits à la main, en laiton repoussé et patiné. Le tabernacle, face à l'autel, présente sa porte de bronze moulé, insérée dans le marbre du mur. L'orgue est un orgue électronique capable de recréer numériquement le son exact de véritables tuyaux d'orgue enregistrés individuellement en chambre sourde. La coupole est une des plus grandes du monde: son diamètre est de 90 mètres à la base et sa hauteur de 60 mètres. Sa structure constituée d'acier galvanisé. La calotte supérieure, située à 120 mètres du sol, comporte une double verrière zénithale; l'une, à l'extérieur, est constituée de verre étanche; l'autre, à l'intérieur, est constituée de vitraux représentant la colombe de la Paix. Sur cette calotte, repose la lanterne qui se compose comme suit:

- une double rangée de volutes en aluminium anodisé or,
- 8 colonnes en acier inoxydable poli,
- 2 boules en aluminium doré,
- une croix sommitale dorée culminant à 158 m.

Le revêtement intérieur, d'une superficie totale de 13 500 mètres carrés, est composé de panneaux démontables de staff, perforés et peints, fixés à l'ossature secondaire. La couverture est composée de 5300 panneaux de 7 centimètres d'épaisseur. L'éclairage: 2428 projecteurs spécialement construits pour la basilique. La sonorisation constitue le plus grand volume jamais sonorisé au monde. La climatisation: un oasis de fraîcheur couvrant toute la surface intérieure de la Basilique. Les cloches, sept cloches de bronze, dont la plus grosse, le bourdon, pèse 4300 kg.



La ville de Yamoussoukro a été développée en vue de grands projets qui n'ont jamais abouti, mais elle offre aux visiteurs une basilique splendide.

## NOUS BALAYONS,



## VOUS MÉNAGEZ!

Laissez-vous emporter par le Grand balayage 92 des concessionnaires Chrysler et venez profiter d'aubaines incroyables!

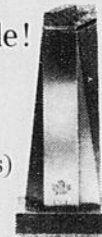
#### L'AUTOBEAUCOUP



**1000 \$**  
DE REMISE  
EN ARGENT

La fourgonnette la plus vendue au monde!

- coussin de sécurité côté conducteur (standard)
- sièges d'enfants intégrés (optionnels)
- sièges pour sept passagers (optionnels)
- 4 roues motrices, freins antiblocage (optionnels)
- traction avant pour une meilleure adhérence
- Prix du Canada pour l'excellence en affaires



#### DODGE SHADOW/PLYMOUTH SUNDANCE



**1500 \$**  
DE REMISE  
EN ARGENT

ENSEMBLE D'OPTIONS 22D

- boîte automatique
- AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- essuie-glace à balayage intermittent
- glaces teintées
- des centaines de dollars de moins que la Cavalier VL

ET CLIMATISEUR  
SANS FRAIS!

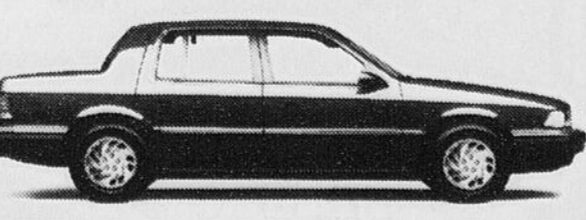
#### DODGE/PLYMOUTH COLT 200



**1250 \$**  
DE REMISE  
EN ARGENT

- boîte manuelle à 5 vitesses
- traction avant
- direction à crémaillère
- moteur de 1,5 litre, 12 soupapes
- 7,9 L/100 km (36 n/g) en ville
- 6,0 L/100 km (47 n/g) sur l'autoroute

#### DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM



**1500 \$**  
DE REMISE  
EN ARGENT

ENSEMBLE D'OPTIONS 22E

- boîte automatique
- AM/FM stéréo, lecteur de cassette
- volant à colonne inclinable
- rétroviseurs à commande électrique, chauffants
- régulateur de vitesse électronique
- on vous met au défi de les comparer avec la Corsica ou la Grand AM

ET CLIMATISEUR  
SANS FRAIS!

Ces offres sont d'une période de temps limitée. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez les concessionnaires. Ces offres annulent et remplacent toutes les autres offres et ne peuvent être combinées à ces dernières. Détails chez le concessionnaire.

**SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)**

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une lueur d'espoir...  
Poste d'écoute  
Appels locaux: 564-2323  
Appels provenant de tous les autres endroits: Aucun frais. Composez 1-800-667-3841  
24 heures / 7 jours

38269

**L'AVANTAGE CHRYSLER**

Logos for Dodge, Camions Dodge, Chrysler, Plymouth, and Camions Dodge.

CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION

# La pension alimentaire est bien un revenu, statue le juge

Norman DELISLE Québec (PC)

Une mère de famille qui réclamait de ne pas payer d'impôt sur la pension alimentaire que son ex-

mari lui versait afin de subvenir aux besoins de ses deux enfants, a vu sa requête rejetée hier par la Cour canadienne de l'impôt.

Dans un jugement de 22 pages, le juge Alban Garon a rejeté la de-

mande de Susanne Thibaut, de Trois-Rivières, en émettant l'avis que la loi de l'impôt, qui exige qu'une pension alimentaire soit incluse dans les revenus de la personne qui en bénéficie, «n'est pas discriminatoire».

Le juge Garon a rejeté les prétentions de Mme Thibaut qui soutenait que la pension alimentaire qu'elle recevait ne visait qu'à subvenir aux besoins de ses deux jeunes enfants, et ne constituait pas un revenu pour elle.

«Dans la détermination du montant de la pension alimentaire versée pour subvenir aux besoins des enfants, le tribunal prend en compte l'incidence fiscale pour la personne qui reçoit la pension écrit le juge Garon. Le parent qui reçoit cette pension ne subit pas de préjudice même s'il doit inclure cette pension dans son revenu».

Si jamais le tribunal qui a fixé la pension alimentaire n'a pas correctement tenu compte de l'impact fiscal, «la partie concernée devrait se prévaloir de son droit d'appel pour obtenir le redressement auquel elle a droit», poursuit le juge.

Le juge Garon estime que le système fiscal, qui permet à un parent de déduire de ses revenus le montant d'une pension alimentaire versée et qui force l'autre parent à inclure ce montant dans ses revenus, «n'a pas pour résultat de créer un préjudice ou un fardeau».

Ce système d'inclusion-déduction «peut soulever certaines difficultés dans son application à des situations particulières, mais une loi ne peut pas être considérée comme discriminatoire ou anticonstitutionnelle pour ce seul motif».

Il ne faut pas invoquer dans un tel cas la Charte des droits, mais démontrer «l'application fautive du système devant les instances qui adjugent les pensions alimentaires», suggère le juge.

Cette cause va rebondir prochainement devant un autre tribunal, soit à la Cour supérieure devant laquelle Mme Thibaut a inscrit un recours collectif au nom des femmes qui sont dans la même situation qu'elle. Cette cause devrait être entendue à l'automne.

## Discrimination

Dans sa requête, Mme Thibaut,

qui était défendue par les avocats Michel Bernier et Richard Bourgault, alléguait que la pension de 14490\$ reçue de son ex-conjoint pour l'année 1989 ne devait pas être imposée. Elle rejetait en conséquence la réclamation de 4260\$ que le ministère fédéral du Revenu lui réclamait en arrérages d'impôt pour cette année-là.

Selon Mme Thibaut, une employée du CLSC Des Forges à Trois-Rivières, la loi de l'impôt crée de la discrimination basée sur le sexe puisque la très grande majorité des bénéficiaires de pensions alimentaires versées par des ex-con-

jointes pour leurs enfants sont perçues par des femmes. Une telle discrimination est interdite en vertu de la Charte canadienne des droits de la personne, a-t-elle soutenu.

Elle plaide également qu'elle n'avait pas à payer de l'impôt pour des revenus qu'elle n'avait pas perçus.

Mme Thibaut avait obtenu l'appui de plusieurs groupes et personnalités dans sa lutte, notamment de groupes féministes et syndicaux, de même que de membres de l'Assemblée nationale et de la Chambre des communes.

## Il s'adresse au Tribunal de l'impôt pour être traité comme les divorcés

Ottawa (PC)

Accusant le fisc de violer la garantie d'égalité de la Charte des

droits et libertés, Bill Ross vient de demander au Tribunal de l'impôt du Canada d'annuler la décision du ministère du Revenu de ne pas ac-

cepter le partage de ses revenus avec sa femme, qui demeure à la maison pour s'occuper de leurs deux enfants.

«Les lois familiales du Canada, a-t-il fait remarquer, ne m'imposent des obligations (de pension alimentaire) à l'égard de ma femme et de mes enfants qu'après un divorce. Mais le système de taxation ne reconnaît pas ces obligations pendant le mariage.»

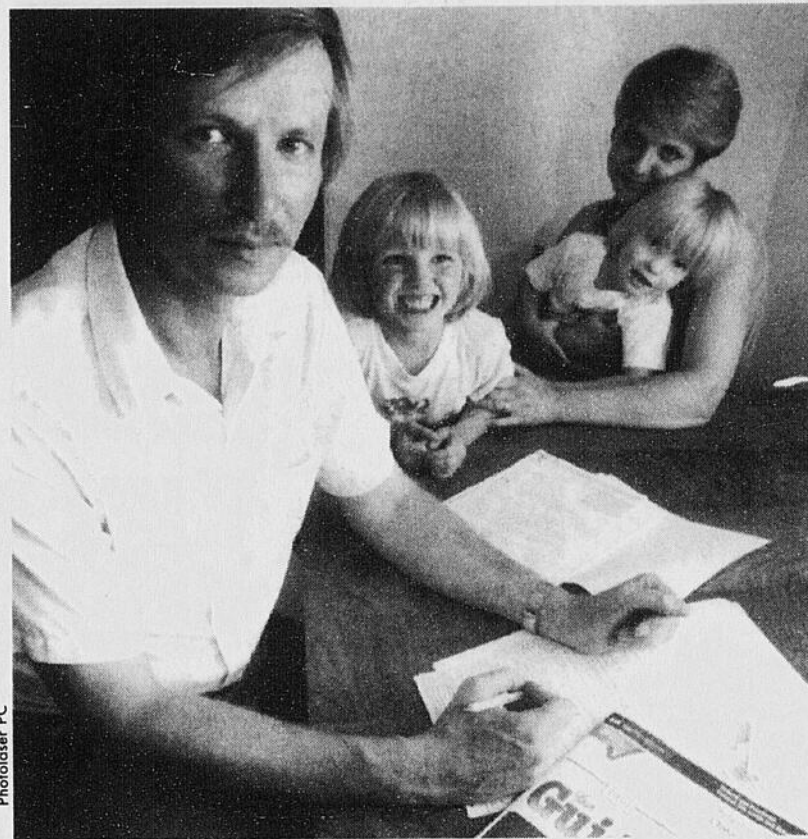
Par exemple, a expliqué M. Ross, s'ils étaient divorcés, sa femme aurait droit à la moitié de ses biens, y compris son salaire annuel de plus de 50 000\$. Donc, la moitié de ses revenus, selon lui, devrait être considérée comme appartenant actuellement à sa femme.

Mettant sa théorie en pratique, M. Ross a séparé ses revenus en deux pour les déclarations d'impôt de 1990, inscrivant la moitié dans la déclaration de sa femme et la moitié dans la sienne.

Les revenus d'une seule personne étant alors moins élevés, le taux de taxation est moins élevé. Il a calculé qu'il paierait ainsi 4284\$ moins d'impôt en 1990 et 8500\$ de moins en 1991.

Il a réclamé des déductions d'impôt pour les revenus versés à sa femme et à ses enfants, comme s'il était divorcé.

Comme les déclarations n'ont pas été acceptées par Revenu Canada, M. Ross a interjeté appel.



Bill Ross voudrait que la moitié de ses revenus soient déclarés au nom de sa femme; son revenu fractionné en deux lui vaudrait beaucoup moins d'impôt à payer.

## Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

# AUTOPOINT INC.

## RECHERCHE REPRÉSENTANT DES VENTES

Peinture et produits de carrosserie

AUTOPOINT INC., une entreprise dynamique dans la distribution de pièces d'autos et de peinture pour autos recherche un candidat de potentiel dans le domaine de la peinture automobile pour couvrir le territoire de Sherbrooke.

### La personne recherchée possède:

- minimum de 3 ans d'expérience dans la carrosserie;
- expérience dans l'application de peinture;
- aptitudes dans la vente;
- posséder une automobile en bonne condition.

### Salaire et avantages sociaux intéressants.

Les personnes désireuses de postuler sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

**Service des ressources humaines**  
8288, boul. Pie IX  
MONTREAL (Québec), H1Z 3T6

## SI VOS DIX DOIGTS NE SUFFISENT PLUS...



Procurez-vous cette calculatrice scientifique Sharp EL-546 D à 259 fonctions et à double alimentation: solaire et à pile.

RÉGULIER:

34<sup>99</sup>\$

SPÉCIAL:

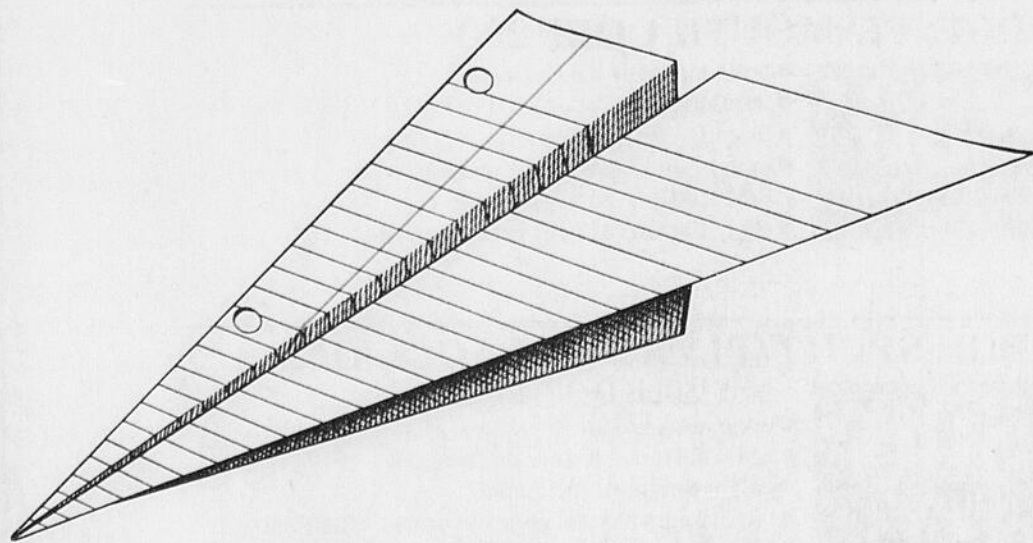
23<sup>99</sup>\$

# Pilon

268, rue King Ouest, Sherbrooke, Qc

Les prix indiqués ne sont valables que pour les achats effectués en magasin. Cette vente est en cours jusqu'au 12 septembre 1992 ou jusqu'à épuisement des stocks. 44904

## NOS FEUILLES MOBILES S'ENVOLENT VITE...



À ce prix, nos feuilles sont vraiment mobiles!  
Paquet de 200 feuilles lignées.

RÉGULIER:

27<sup>99</sup>\$

SPÉCIAL:

29<sup>99</sup>¢ Spiral

\*Limite de 3 pgs par client.

# Pilon

268, rue King Ouest, Sherbrooke, Qc

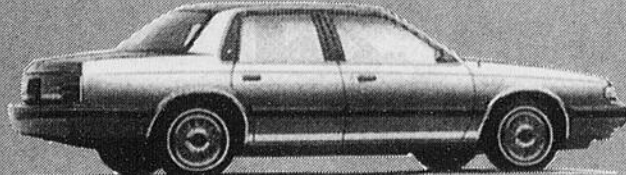
Les prix indiqués ne sont valables que pour les achats effectués en magasin. Cette vente est en cours jusqu'au 12 septembre 1992 ou jusqu'à épuisement des stocks. 44903

## PRIX RAFRAÎCHISSANTS

### ...POUR DES OFFRES BRÛLANTES!

No.92299 Rég. 19 634<sup>99</sup> SPÉCIAL 16 495<sup>99</sup>

Plan de protection



### OLDS CIERRA 1992

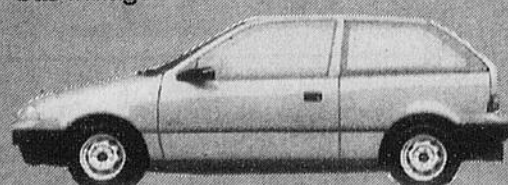
3.3 L, V-6, automatique, AM-FM, stéréo cassette, air conditionné, vitres et barrures électriques, volant ajustable, régulateur de vitesse, bas millage.



No. 91430 ou 91442

14 300<sup>99</sup>

LUMINA 4 PORTES SEDAN 1991



No.91371 ou 91387

### CHEVY SPRINT 1991

Automatique, AM-FM stéréo, démonstrateur SEULEMENT 2

MARQUÉS À DES PRIX POUR VENDRE!

V-6, automatique, régulateur de vitesse, volant ajustable, essuie-glace intermittent, verrouillage électrique des portes, AM-FM cassette, balance de garantie. Choix de 2 modèles: un bleu ou un blanc. Les deux avec bas millage.

Walter Stevens, directeur des ventes

Luc Gaudreau, représentant

Dana Harper, représentant

Paul Bédard, représentant

Jacques Godbout, représentant

Marc Downey, gérant des ventes, véhicules usagés

GAGNANT DU PRIX DE L'EXCELLENCE POUR 1991

CHEVROLET

Geo

Oldsmobile

LIGNE DIRECTE: 1-800-263-9766

## DYSON & ARMSTRONG INC.

VOITURES USAGÉES:  
614, rue Craig, Richmond, 826-3501

VOITURES NEUVES ET ADMINISTRATION  
265, rue Principale, Richmond, 826-3721